



FIDUCIAL

Baromètre des TPE

Vague 82 – Janvier 2026

N°122013

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Flora Baumlin / Chloé Tegny / Bastien Bichet
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise



01

Méthodologie

Méthodologie

Echantillon

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 016 dirigeants** de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés. Les entreprises réalisant moins de 50 000€ de chiffres d'affaires à l'année n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette étude. En revanche, celle-ci inclut les auto-entrepreneurs.

Méthodologie

L'échantillon a été raisonné puis ramené à son poids réel lors du traitement sur les critères suivants : secteur d'activité de l'entreprise, taille de l'entreprise, région d'implantation.

Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées **par téléphone** du **8 décembre 2025** au **2 janvier 2026**.

Les différences significatives * sont indiquées ainsi :

XX% / **XX%** : le résultat apparaît en rouge lorsqu'il est significativement inférieur à la moyenne, en vert lorsqu'il est significativement supérieur à la moyenne.

Précision relative aux marges d'erreur

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCES						
Taille d'échantillon	Pourcentage observé					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-contre.

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

The background image shows a hand holding a stylus, pointing at a tablet. The tablet screen is filled with various data visualizations, including line graphs, bar charts, pie charts, and a central globe with network connections. The entire scene is overlaid with a semi-transparent red graphic that includes a large number '02' and the text 'Les résultats de l'étude'.

02

Les résultats de l'étude



A

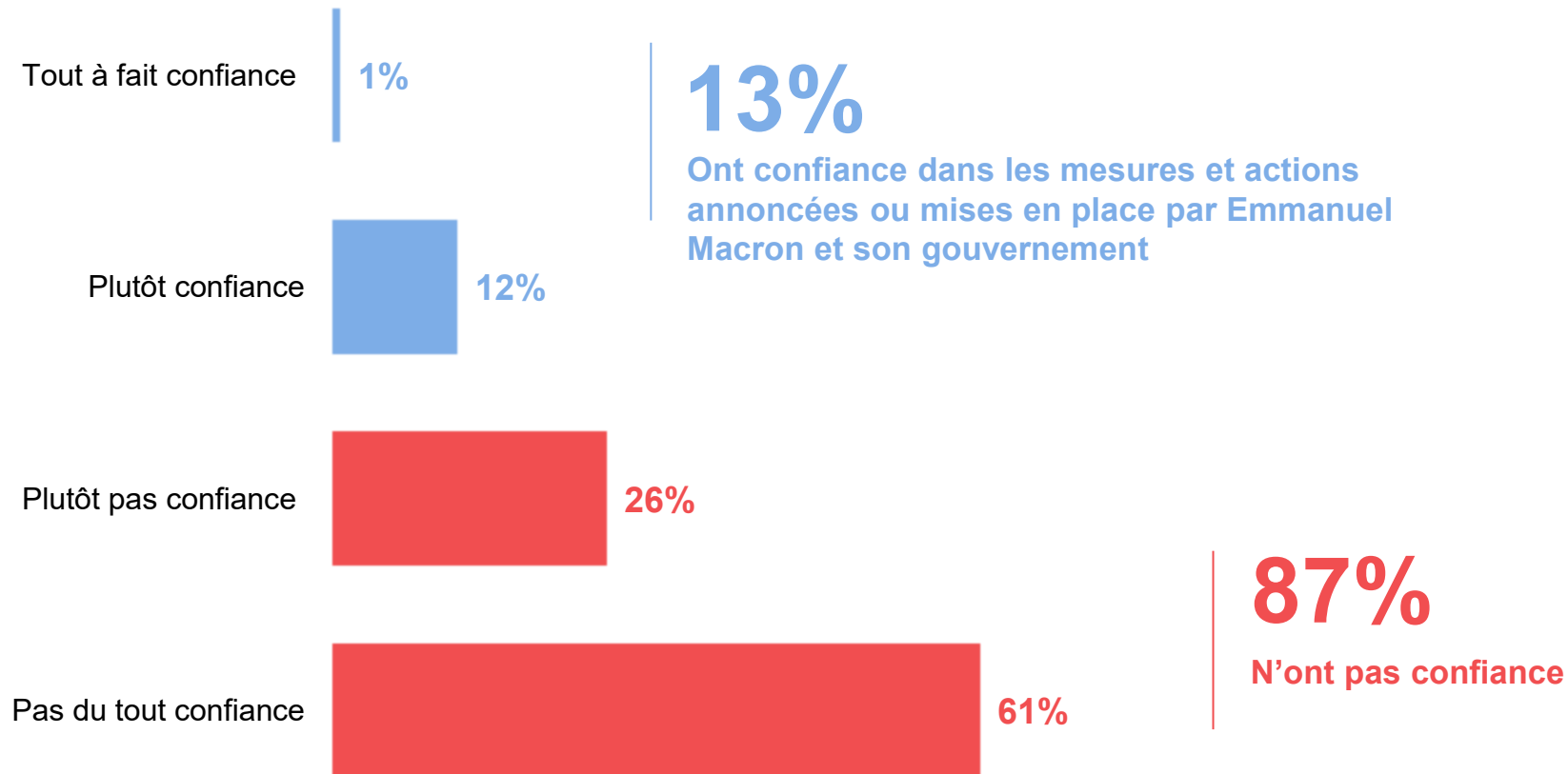
La conjoncture en France et dans les entreprises

A.1

L'action d'Emmanuel Macron et du gouvernement

La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement

QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?



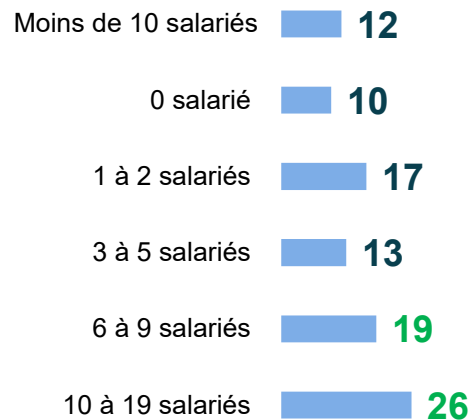
La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement



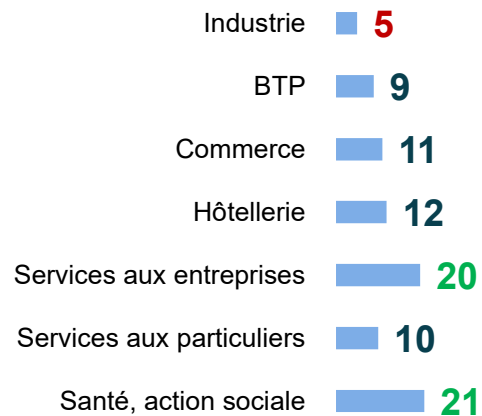
TOTAL CONFIANCE

Moyenne : **13%**

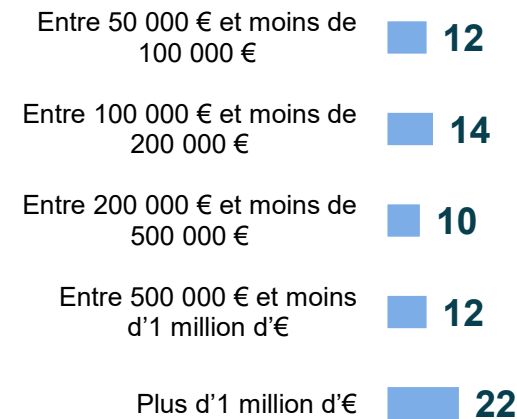
TAILLE D'ENTREPRISE



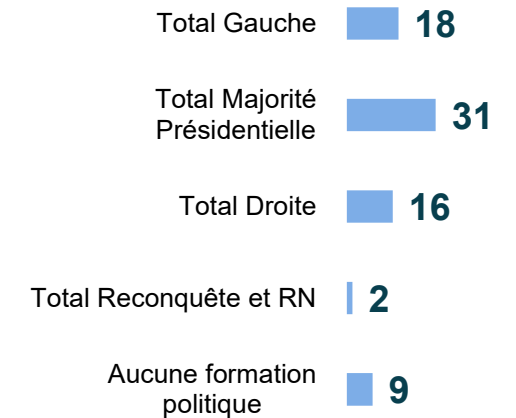
SECTEUR D'ACTIVITÉ



CHIFFRE D'AFFAIRES

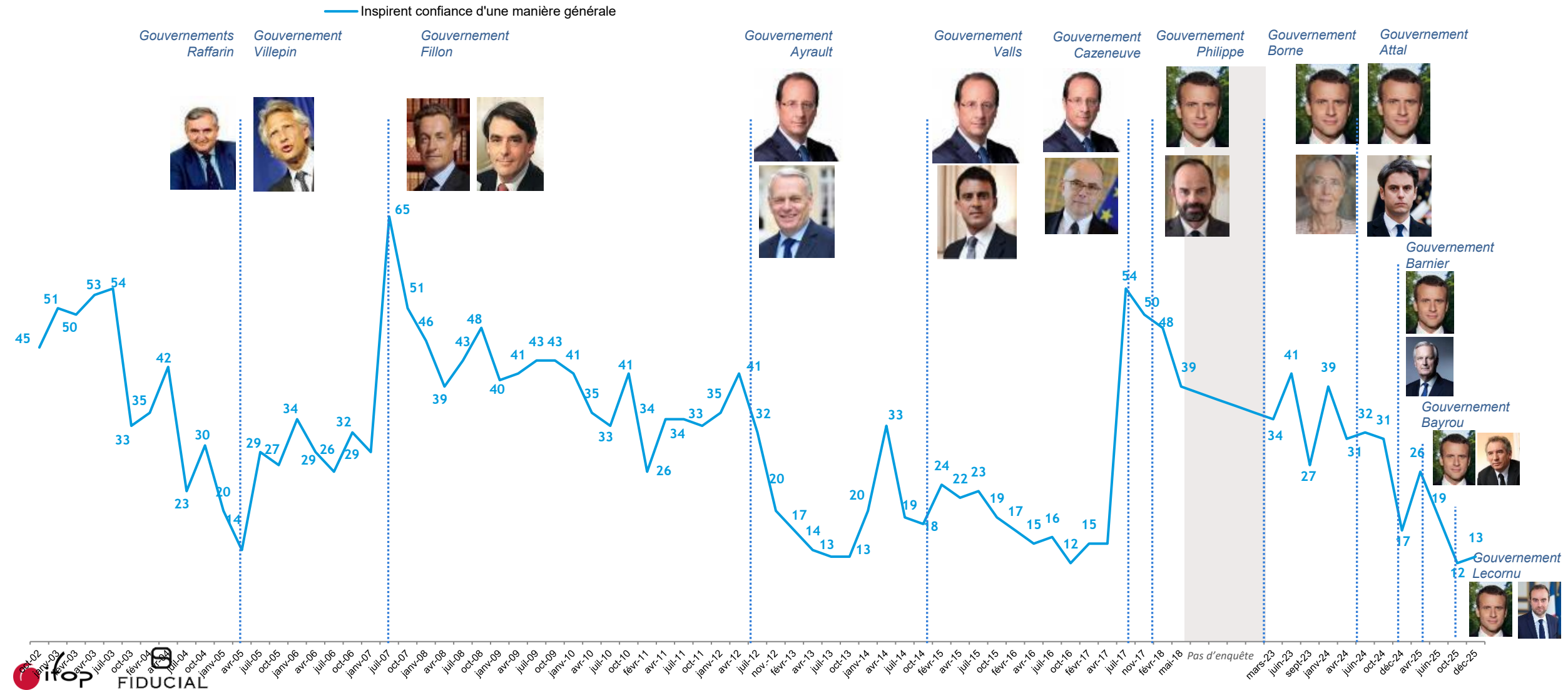


PROXIMITÉ POLITIQUE



La confiance dans les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement - Rappels

QUESTION : Diriez-vous globalement que les mesures et actions économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement vous inspirent ... ?



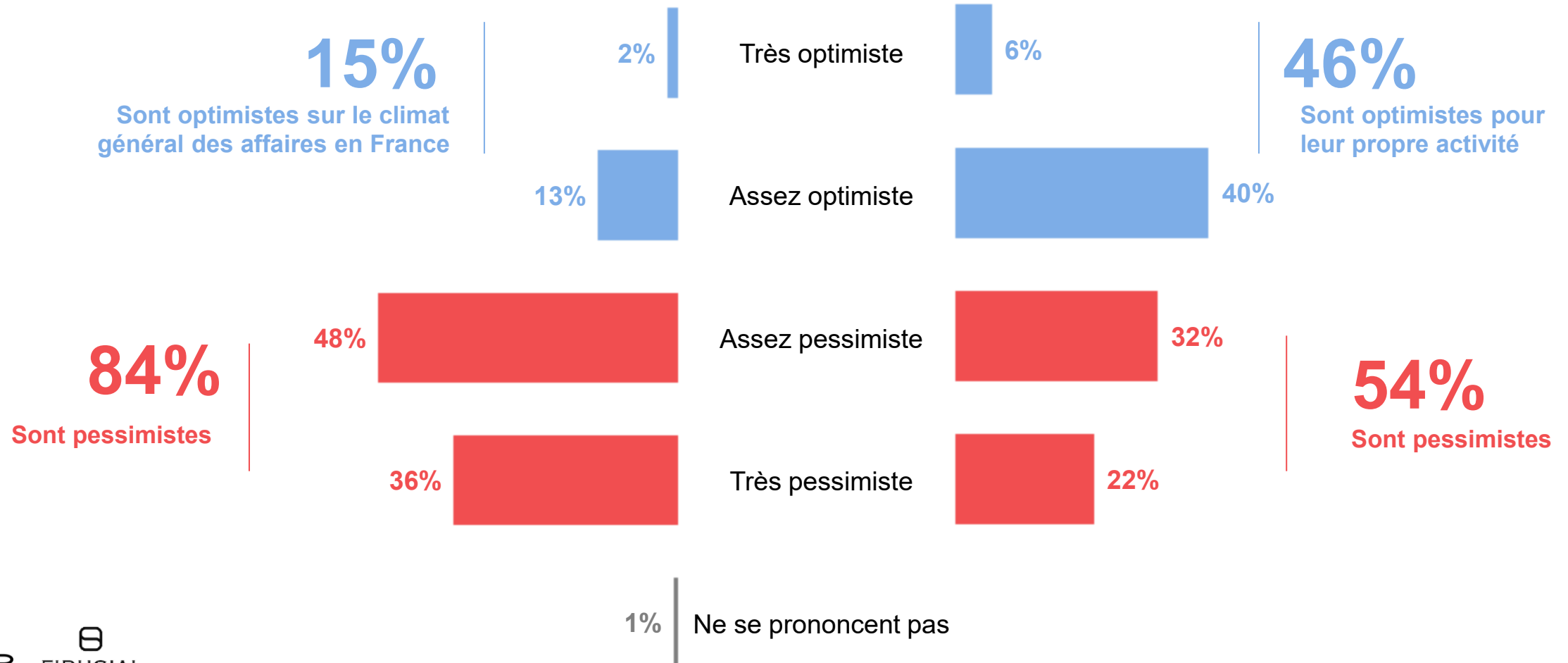
A.2

*Le climat général
et le moral des
patrons de TPE*

Le niveau d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France et pour sa propre activité

QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur le climat général des affaires en France, vous êtes ... ?

QUESTION : Et pour votre propre activité diriez-vous que vous êtes ... ?



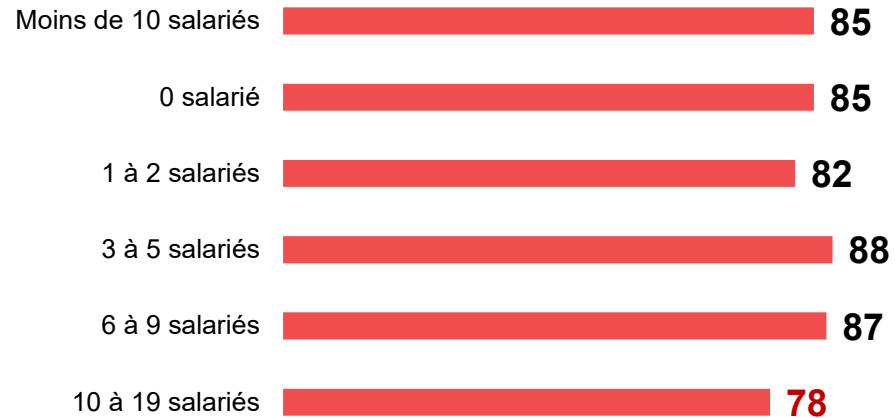
Le niveau de pessimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France



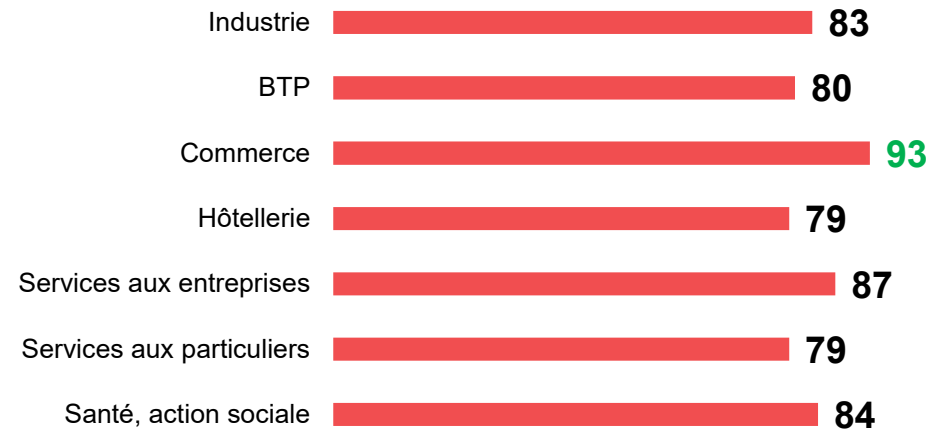
TOTAL PESSIMISTES

Moyenne : **84%**

TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



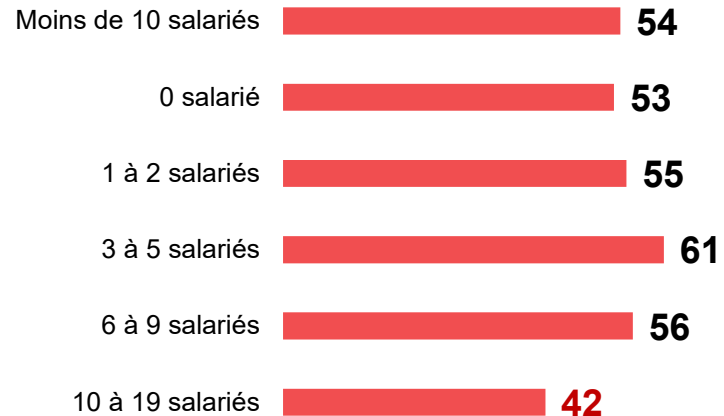
Le niveau de pessimisme vis-à-vis de sa propre activité



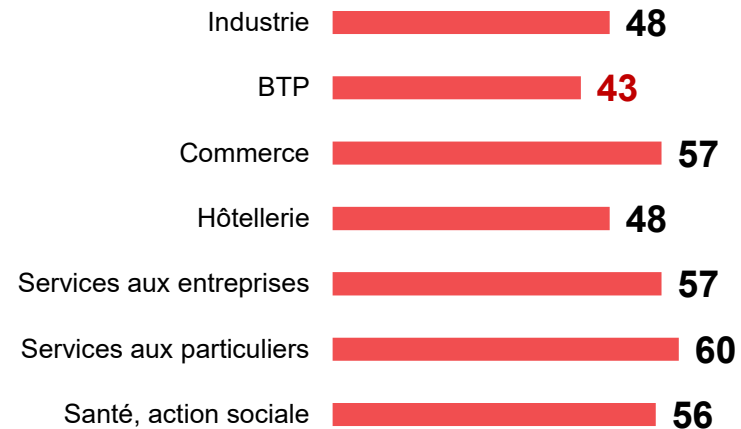
TOTAL PESSIMISTES

Moyenne : **54%**

TAILLE D'ENTREPRISE

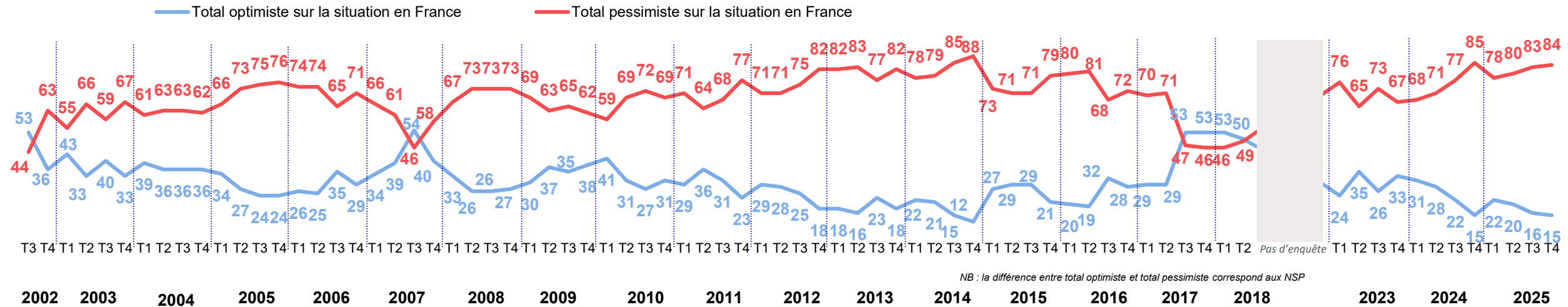


SECTEUR D'ACTIVITÉ

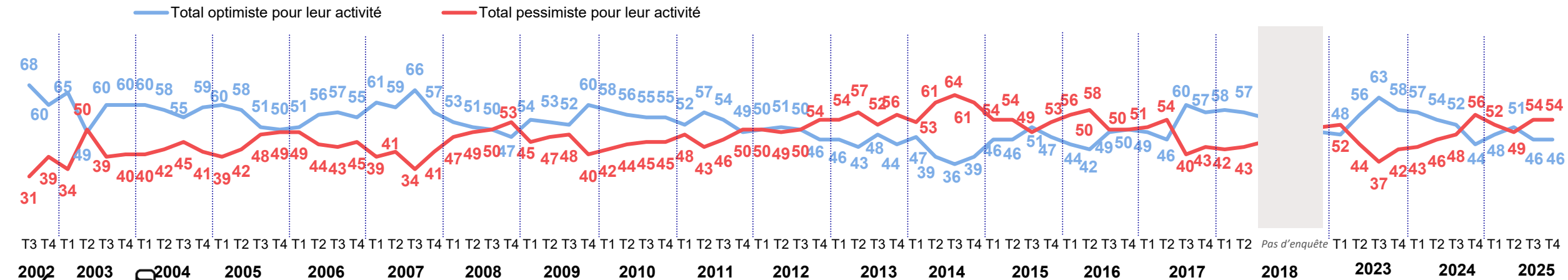


Le niveau d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France et pour sa propre activité - Rappels

QUESTION : En prenant en considération le contexte politique, social et économique actuel, diriez-vous que sur le climat général des affaires en France, vous êtes ... ?



QUESTION : Et pour votre propre activité diriez-vous que vous êtes ... ?

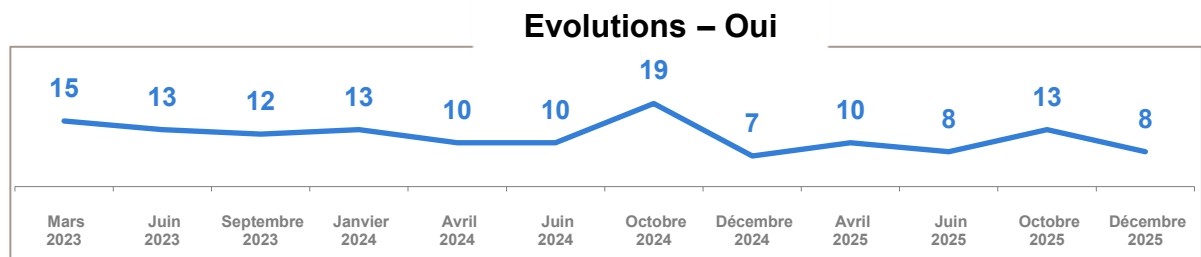
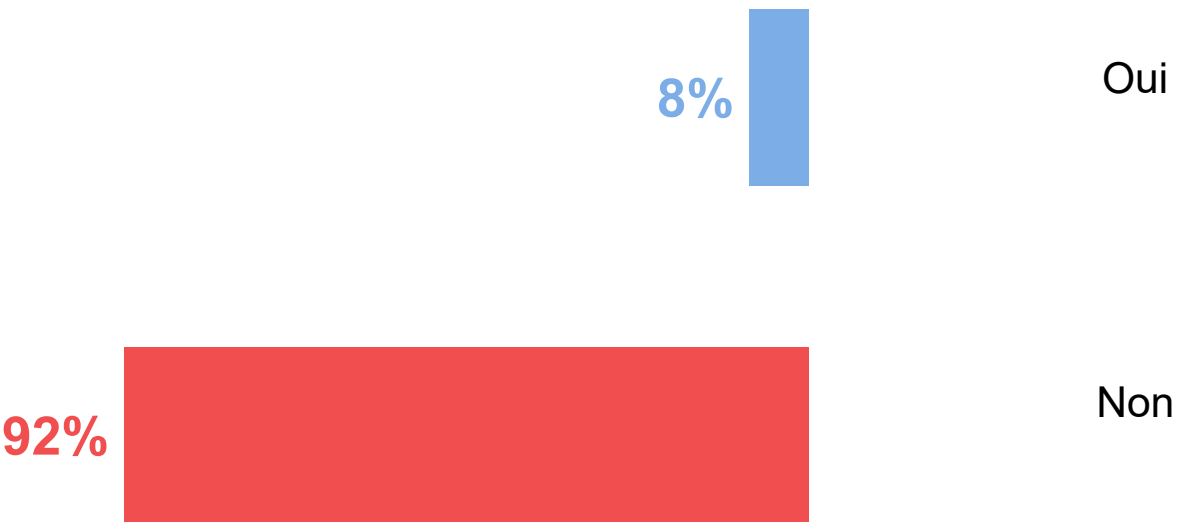


A.3

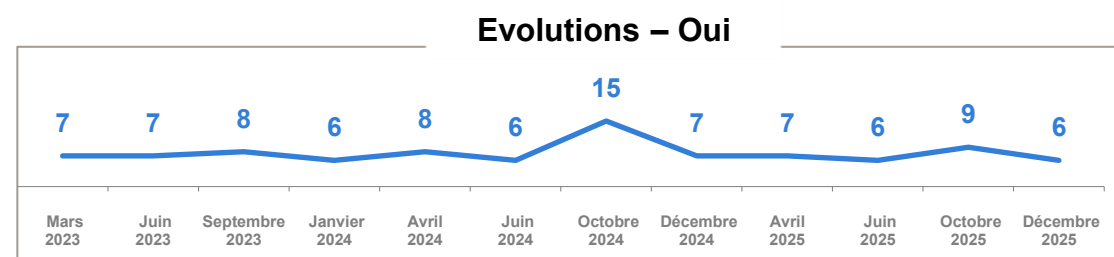
L'emploi dans les TPE

L'embauche et la suppression de personnel depuis le 1er octobre 2025 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 décembre 2025

QUESTION : Avez-vous embauché du personnel depuis le 1er octobre 2025, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 31 décembre 2025 ?



QUESTION : Avez-vous supprimé un ou plusieurs postes de salariés depuis le 1er octobre 2025 que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en supprimer d'ici le 31 décembre 2025 ?



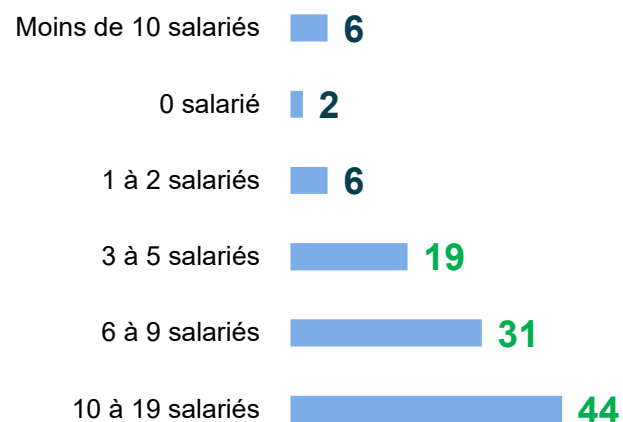
L'embauche de personnel depuis le 1er octobre 2025 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 décembre 2025



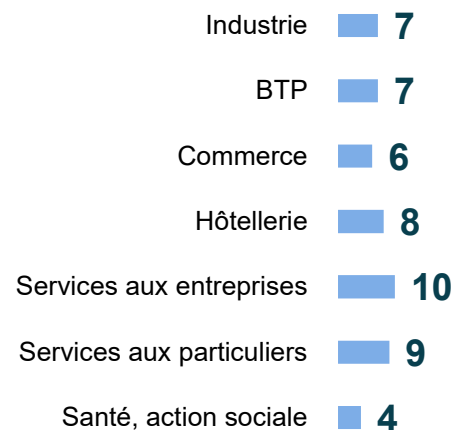
TOTAL OUI

Moyenne : 8%

TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



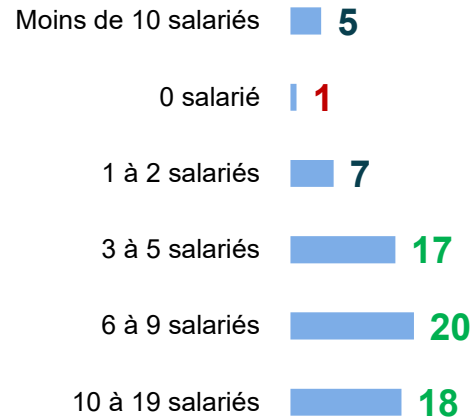
La suppression de postes depuis le 1er octobre 2025 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 décembre 2025



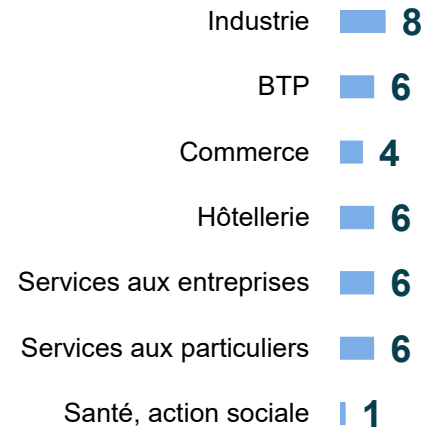
TOTAL OUI

Moyenne : **6%**

TAILLE D'ENTREPRISE

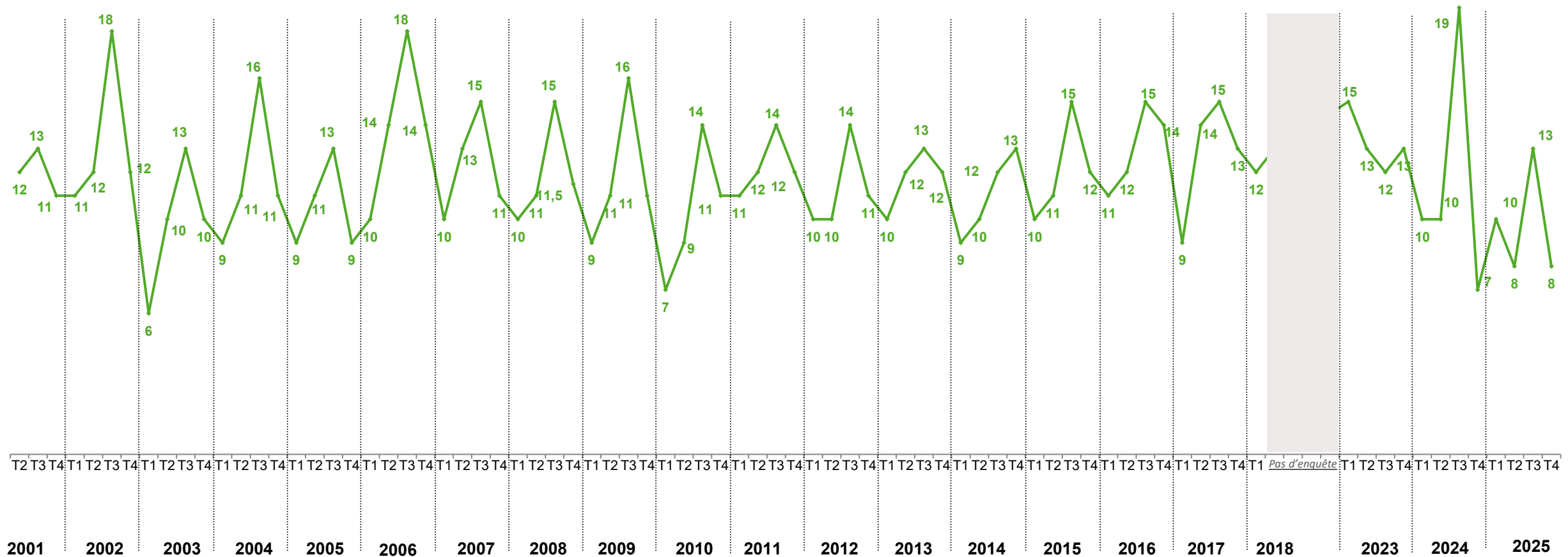


SECTEUR D'ACTIVITÉ



L'embauche de personnel depuis le 1er octobre 2025 ou le fait de l'envisager d'ici le 31 décembre 2025 - Rappels

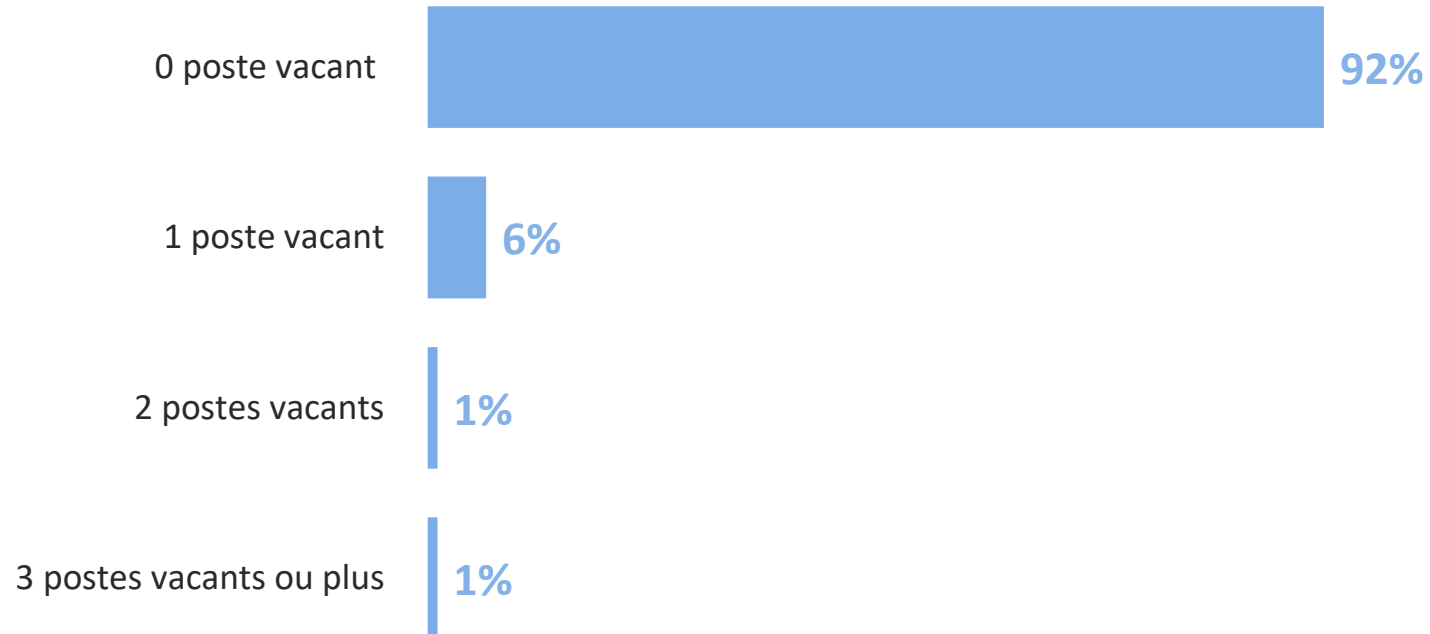
QUESTION : Avez-vous embauché du personnel depuis le 1er octobre 2025, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise aujourd'hui et/ou envisagez-vous d'en embaucher d'ici le 31 décembre 2025 ?



* L'intitulé de la question a été modifié par rapport à la dernière enquête réalisée en 2018 (Vague 70). En 2018, la question était posée comme suit : Avez-vous embauché du personnel entre le 1er janvier et le 31 mars 2018, que ce personnel soit ou non encore présent dans l'entreprise ?

Le nombre de postes actuellement vacants pour lesquels l'entreprise est en recherche active de candidats

QUESTION : Combien de postes de travail sont actuellement vacants dans votre entreprise pour lesquels vous êtes en recherche active de candidats, y compris ceux à pourvoir d'ici le 31 décembre 2025 ?



MOYENNE :

0,1

*Rappel Octobre 2025 : 0,3
Rappel Juin 2025 : 0,2
Rappel Avril 2025 : 0,2
Rappel Décembre 2024 : 0,2
Rappel Octobre 2024 : 0,3
Rappel Juin 2024 : 0,2
Rappel Mars 2024 : 0,2
Rappel Janvier 2024 : 0,3
Rappel Septembre 2023 : 0,3
Rappel Juin 2023 : 0,3
Rappel Mars 2023 : 0,3*

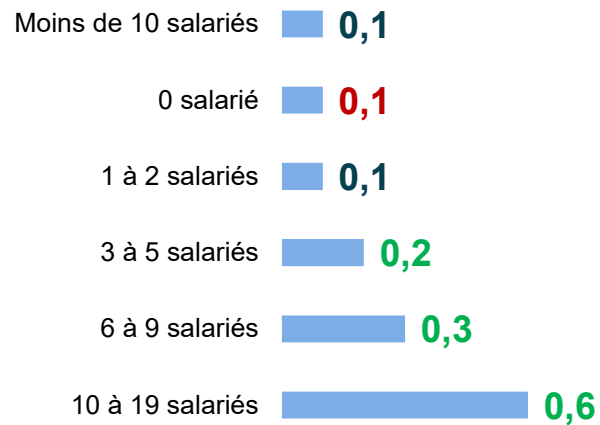
Le nombre de postes actuellement vacants pour lesquels l'entreprise est en recherche active de candidats



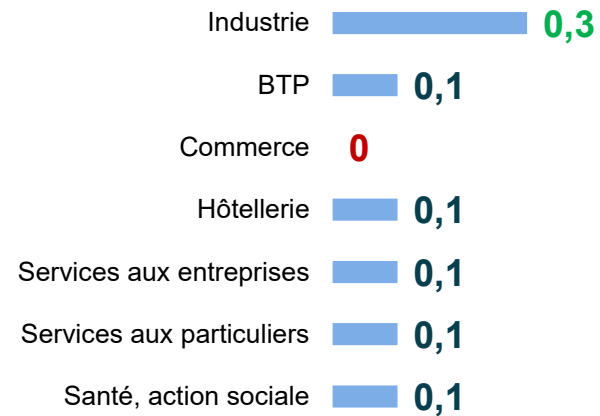
NOMBRE DE POSTES VACANTS EN MOYENNE

Moyenne : **0,1**

TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ

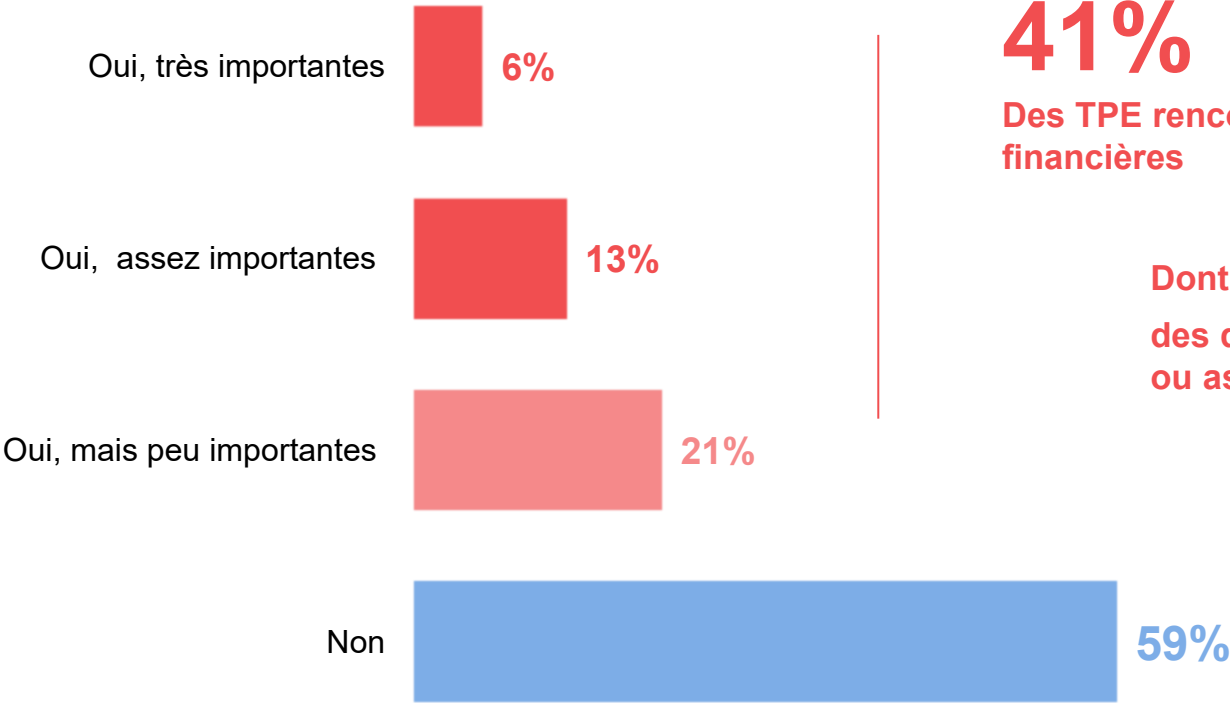


A.4

Le risque de défaillance

Le fait de rencontrer des difficultés financières

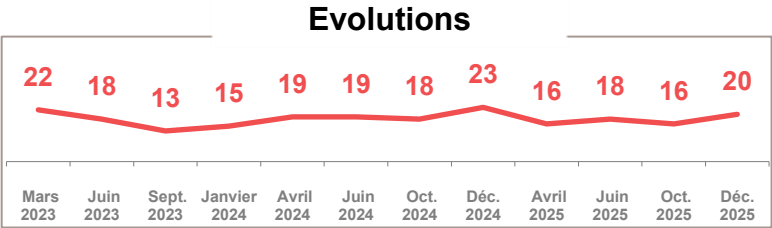
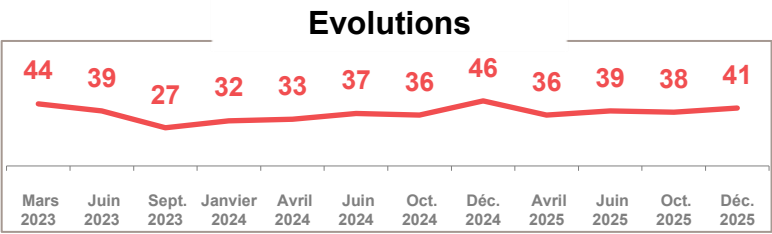
QUESTION : Votre entreprise rencontre-t-elle aujourd'hui des difficultés financières ?



41%

Des TPE rencontrent des difficultés financières

Dont : 20%*
des difficultés financières très ou assez importantes



* Le sous-total « très ou assez importantes » tient compte des décimales et est ainsi arrondi à l'entier supérieur.

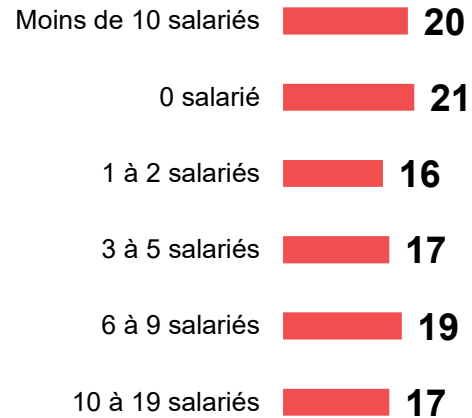
Le fait de rencontrer des difficultés financières



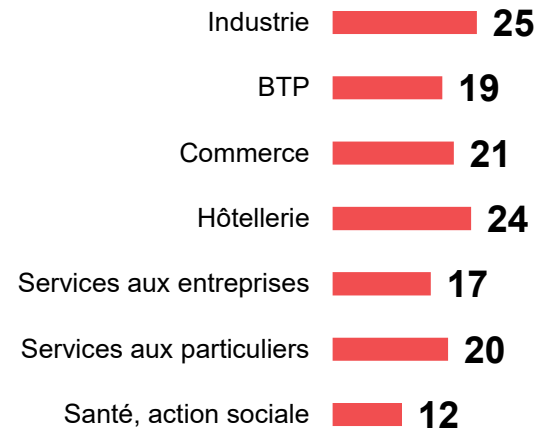
TOTAL DIFFICULTÉS FINANCIÈRES IMPORTANTES (assez ou très)

Moyenne : **20%**

TAILLE D'ENTREPRISE



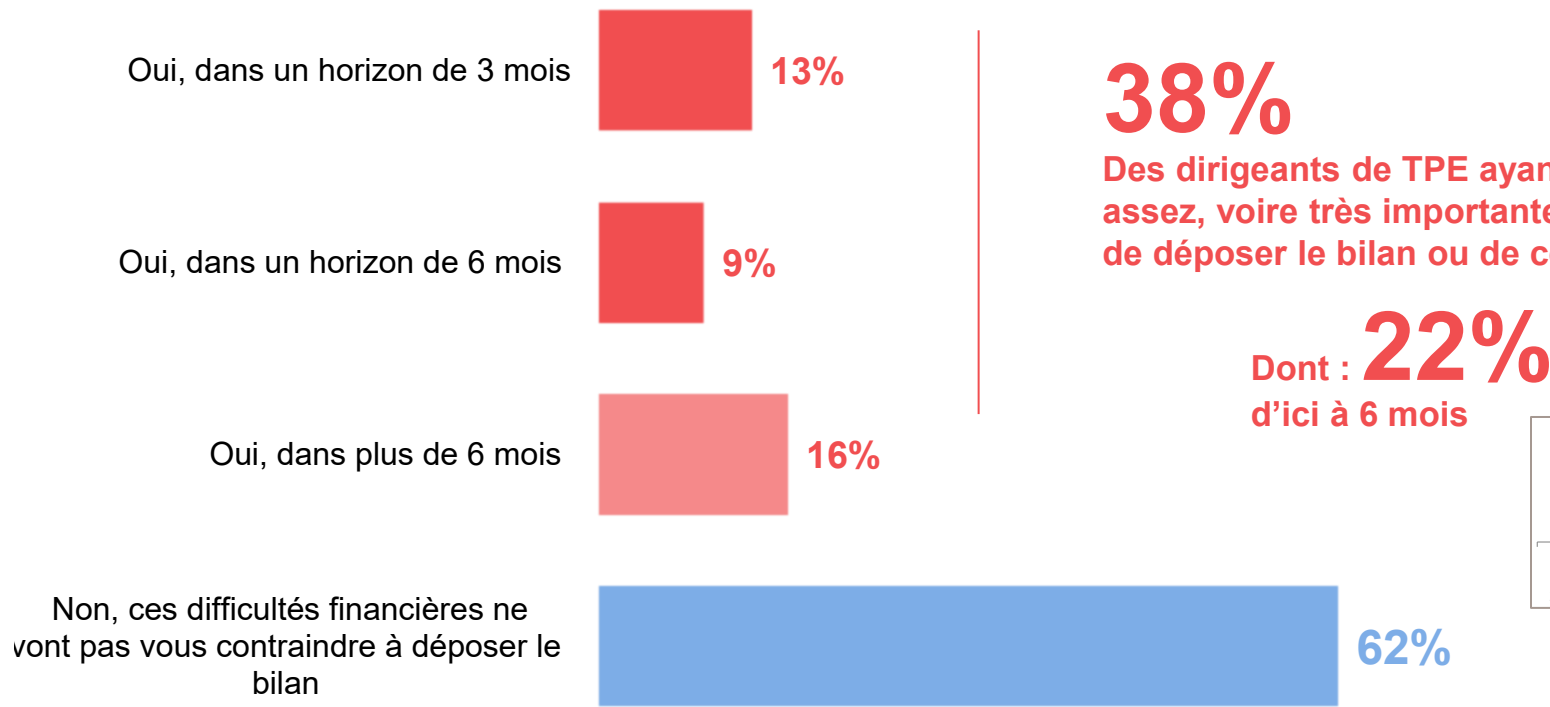
SECTEUR D'ACTIVITÉ



La contrainte de déposer le bilan ou de cesser son activité en raison de difficultés financières

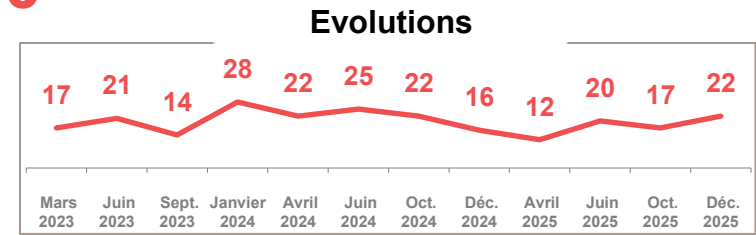
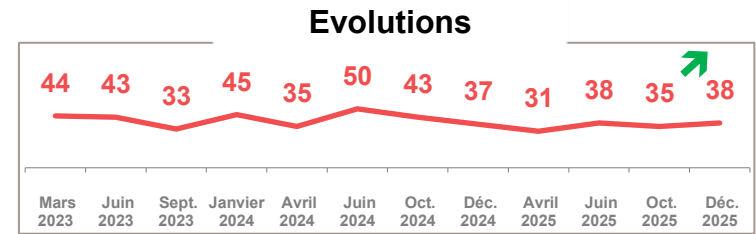
QUESTION : Est-ce que ces difficultés financières vont vous contraindre soit à déposer le bilan, c'est-à-dire vous déclarer en état de cessation des paiements, soit à cesser volontairement votre activité pour ne pas perdre plus ?

*Base : Question posée uniquement à ceux dont l'entreprise rencontre des difficultés financières assez voire très importantes, soit **20%** de l'échantillon*



38%
Des dirigeants de TPE ayant des difficultés financières assez, voire très importantes pourraient être contraints de déposer le bilan ou de cesser leur activité

Dont : **22%**
d'ici à 6 mois



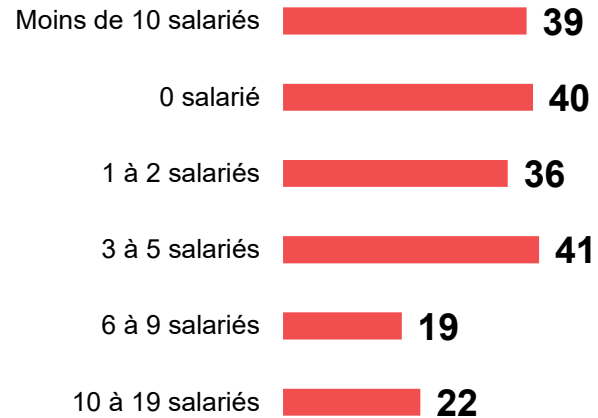
La contrainte de déposer le bilan ou de cesser son activité en raison de difficultés financières



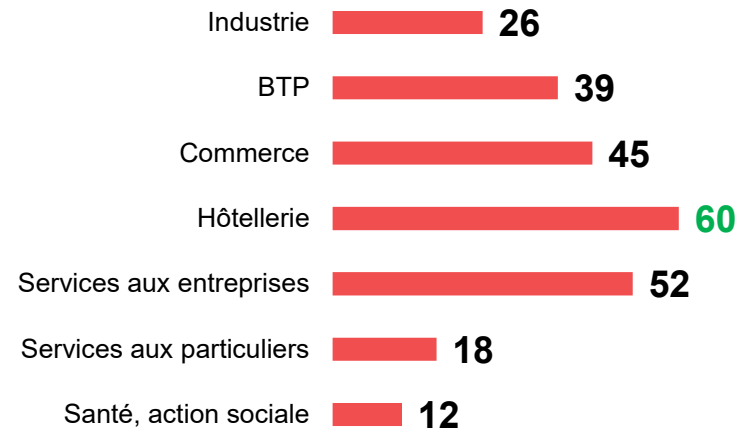
TOTAL OUI

Moyenne : **38%**

TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



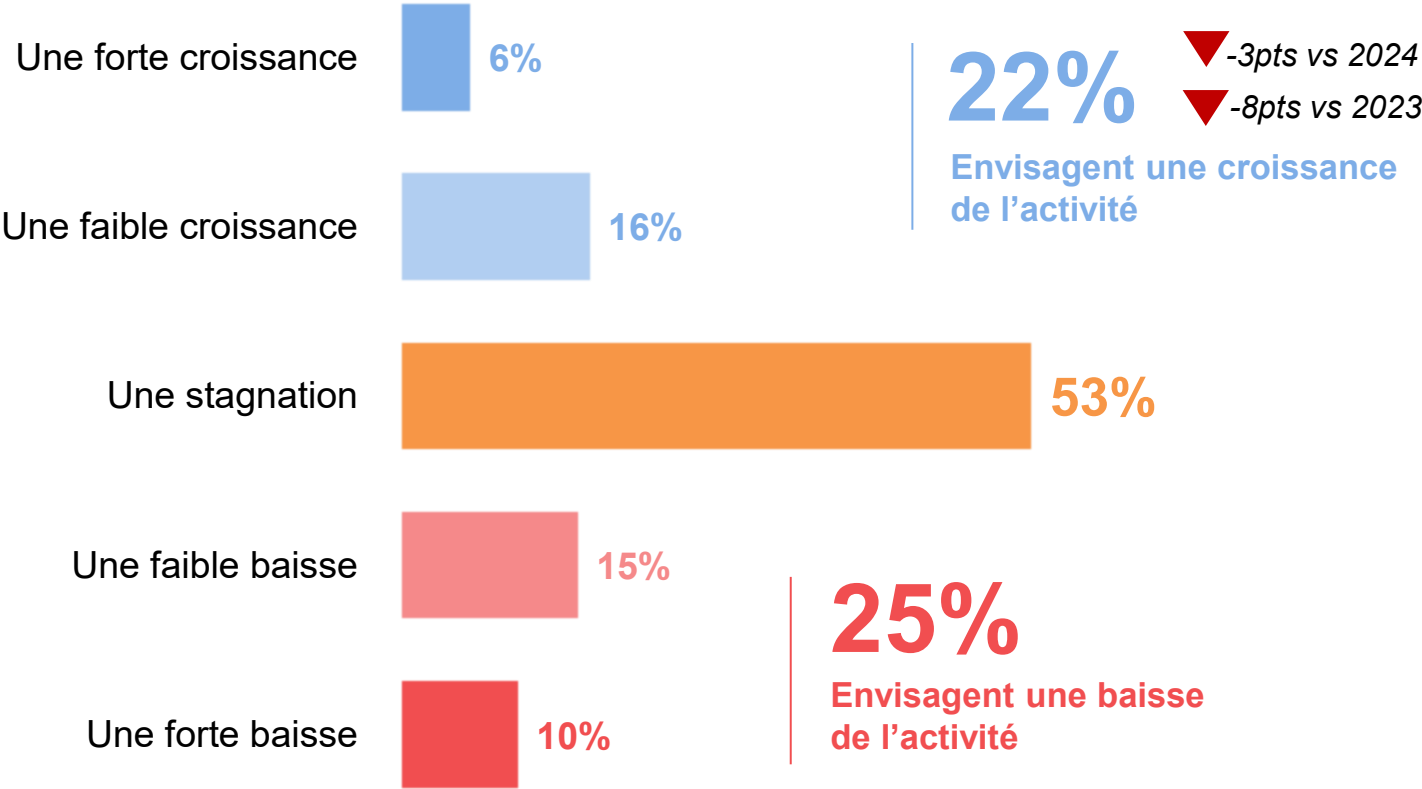


B

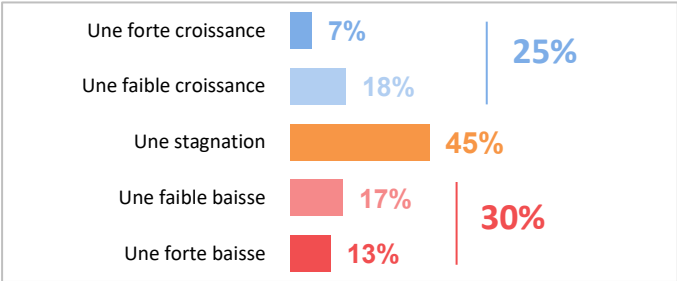
Les anticipations pour 2026

L'évolution de l'activité envisagée pour 2026

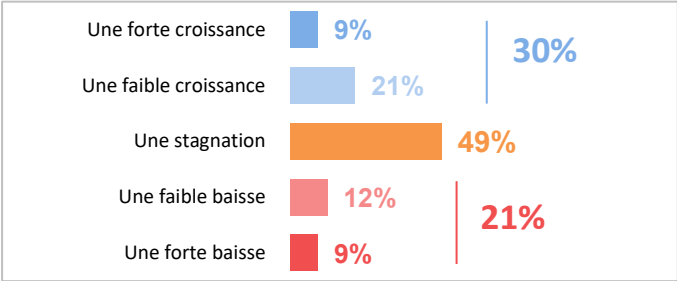
QUESTION : Quelle évolution de votre activité envisagez-vous pour l'année 2026 ?



Ensemble des dirigeants – Décembre 2024



Ensemble des dirigeants – Décembre 2023



T4 2023 – Enquête Ifop pour FIDUCIAL, Baromètre de conjoncture des TPE, vague 74 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 005 dirigeants de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 11 au 29 décembre 2023.
T4 2024 – Enquête Ifop pour FIDUCIAL, Baromètre de conjoncture des TPE, vague 78 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1 009 dirigeants de très petites entreprises (TPE) de 0 à 19 salariés. Les interviews ont été réalisées par téléphone du 9 décembre 2024 au 3 janvier 2025.

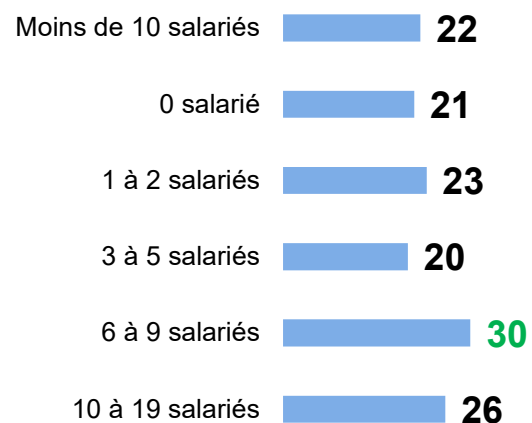
L'évolution de l'activité envisagée pour 2026



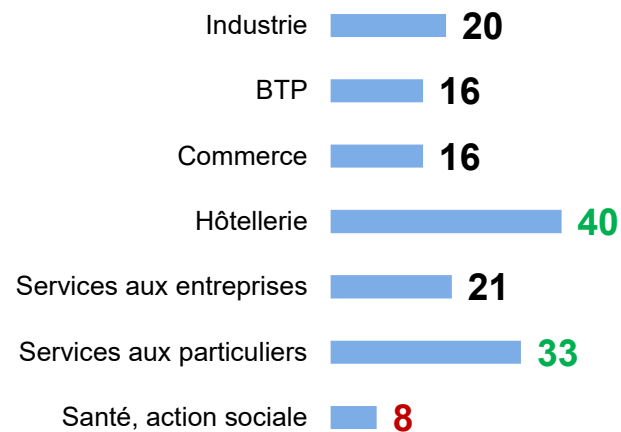
TOTAL CROISSANCE (forte ou faible)

Moyenne : **22%**

TAILLE D'ENTREPRISE



SECTEUR D'ACTIVITÉ



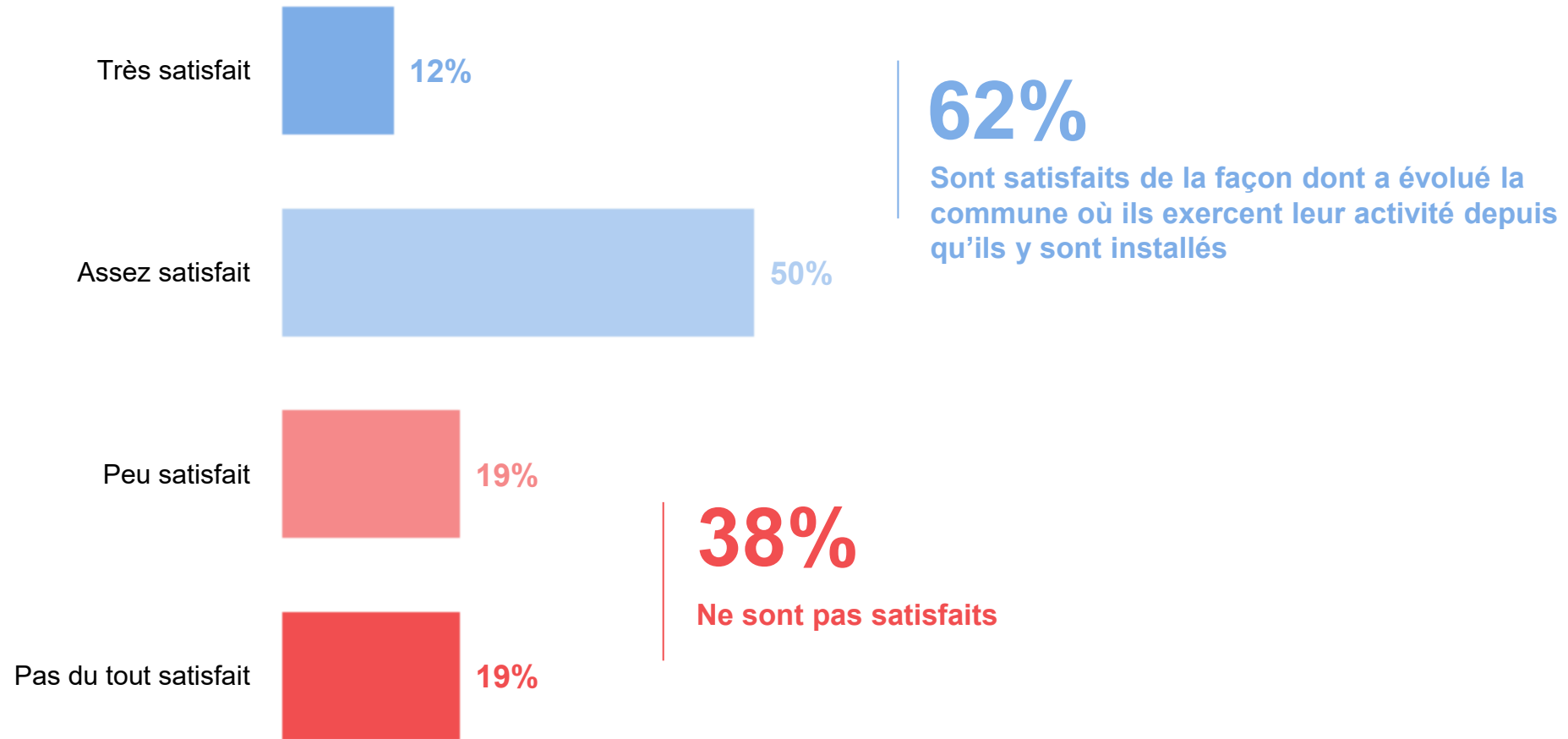


C

Les municipales 2026

La satisfaction à l'égard de l'évolution de la commune d'implantation de l'entreprise

QUESTION : D'une manière générale, êtes-vous satisfait ou pas satisfait de la façon dont a évolué la commune où vous exercez votre activité depuis que vous y êtes installé ?



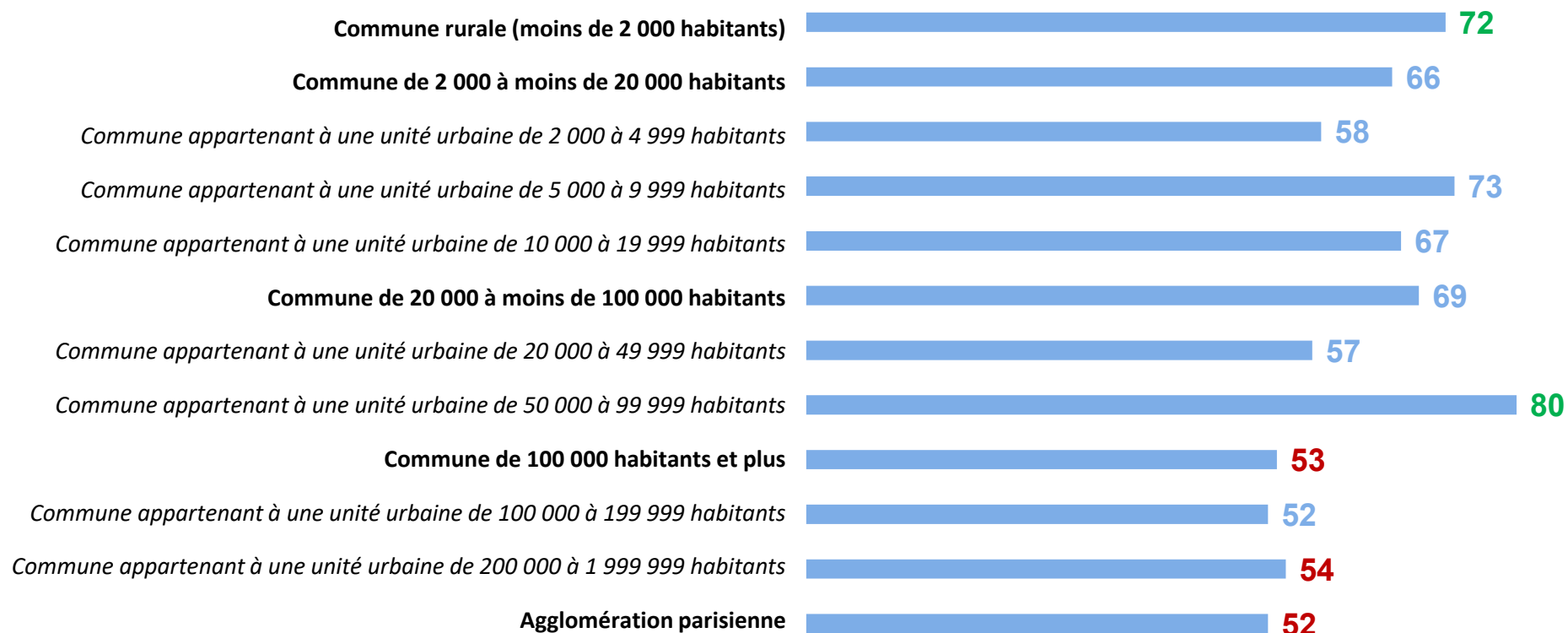
La satisfaction à l'égard de l'évolution de la commune d'implantation de l'entreprise



TOTAL SATISFAITS

Moyenne : **62%**

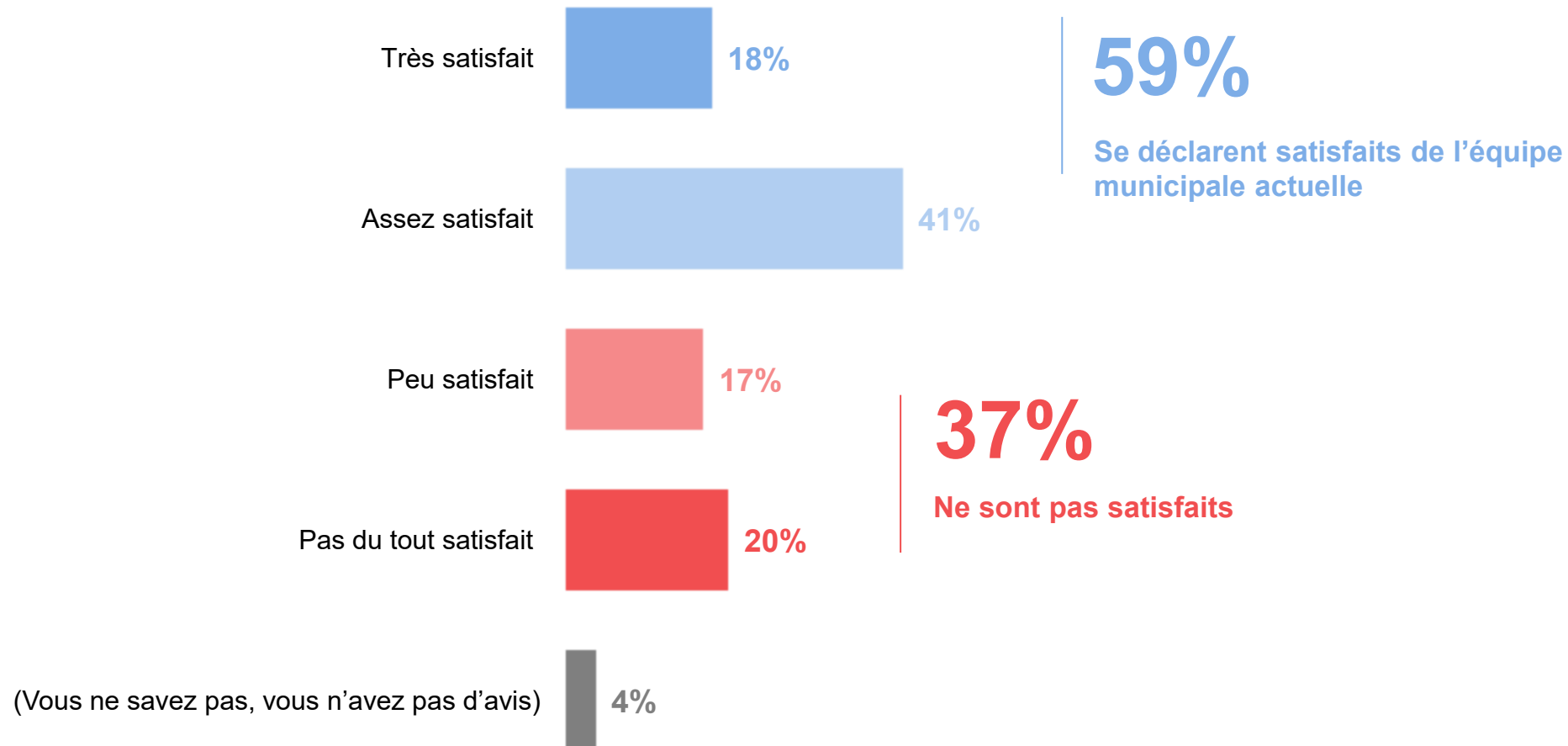
EN FONCTION DU TYPE DE COMMUNE



La satisfaction à l'égard de l'équipe municipale actuelle

Base ensemble

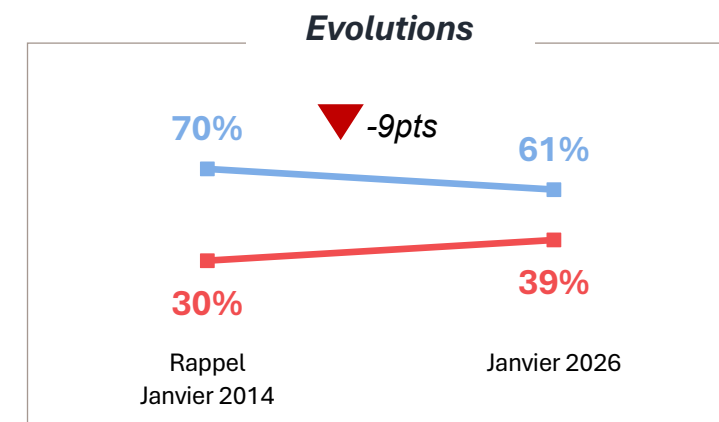
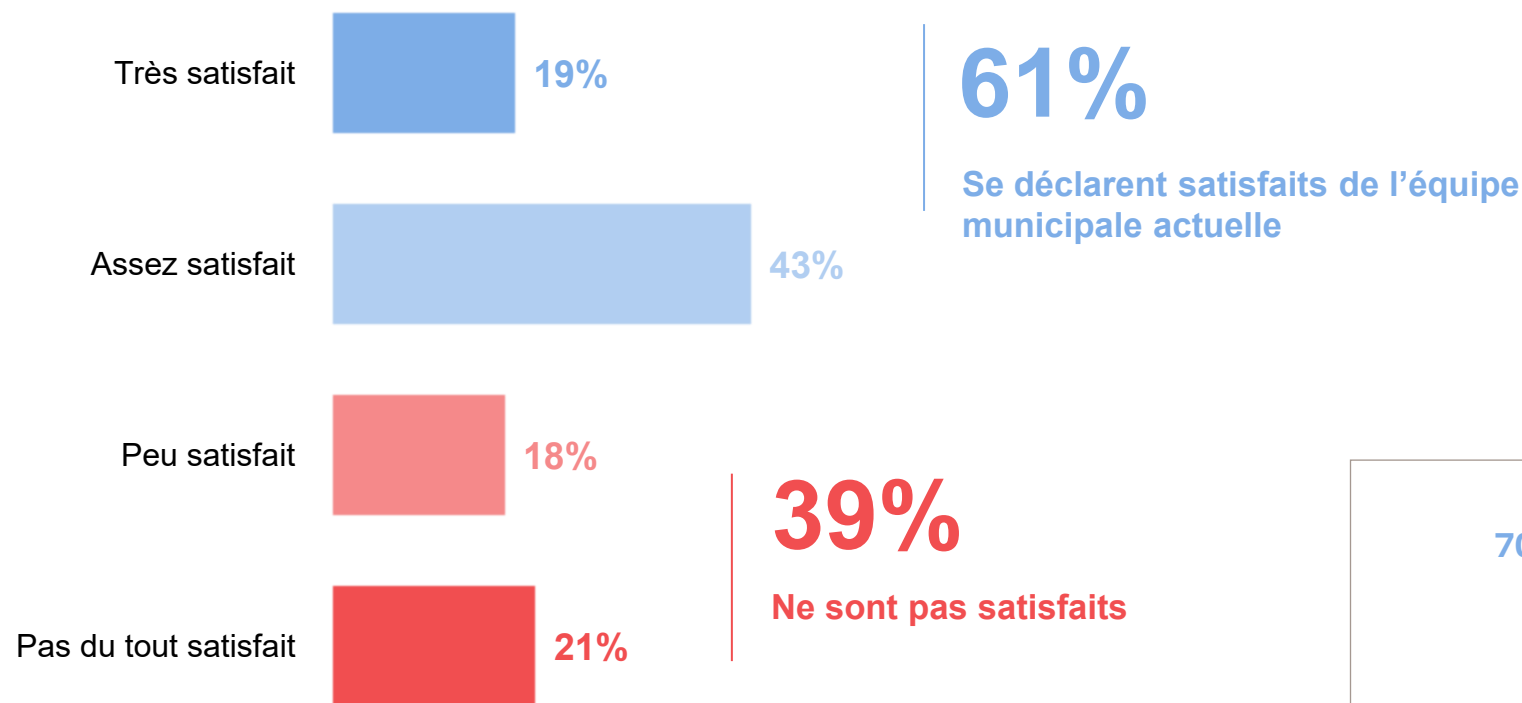
QUESTION : D'une manière générale, diriez-vous que vous êtes satisfait ou pas satisfait du Maire et de l'équipe municipale de la commune où vous exercez votre activité ?



La satisfaction à l'égard de l'équipe municipale actuelle

Résultats présentés sur Base exprimée (hors NSP)

QUESTION : D'une manière générale, diriez-vous que vous êtes satisfait ou pas satisfait du Maire et de l'équipe municipale de la commune où vous exercez votre activité ?



▲▼ Evolution remarquable à la hausse ou à la baisse par rapport à la mesure réalisée en 2014

Le pourcentage affiché sur le sous-total « satisfait » tient compte des décimales, contrairement aux résultats détaillés, arrondis à l'entier supérieur.

T1 2014 – Enquête Ifop pour FIDUCIAL, Baromètre de conjoncture des TPE, vague 53 : Échantillon de 1 001 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés (hors auto-entrepreneurs), interrogé par téléphone du 20 au 31 janvier 2014.

La satisfaction à l'égard de l'équipe municipale actuelle

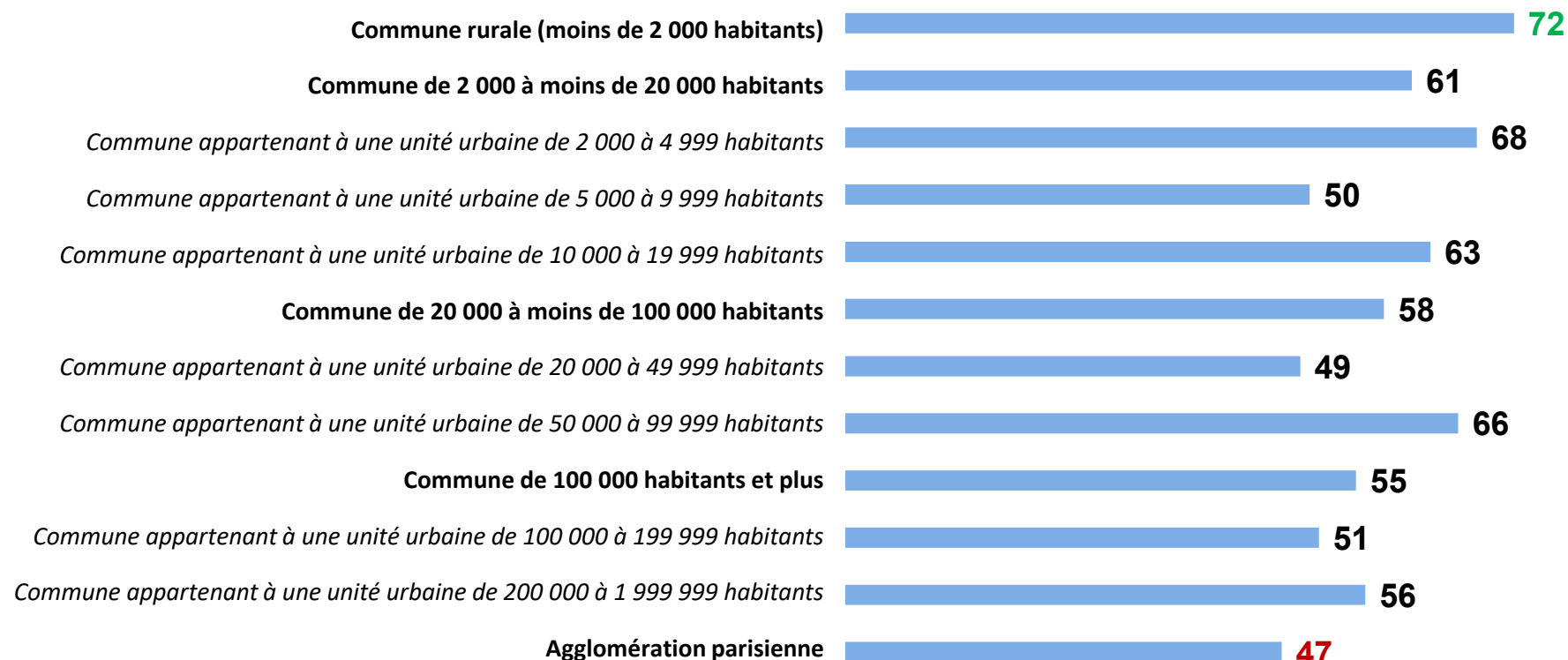
Base ensemble



TOTAL SATISFAITS

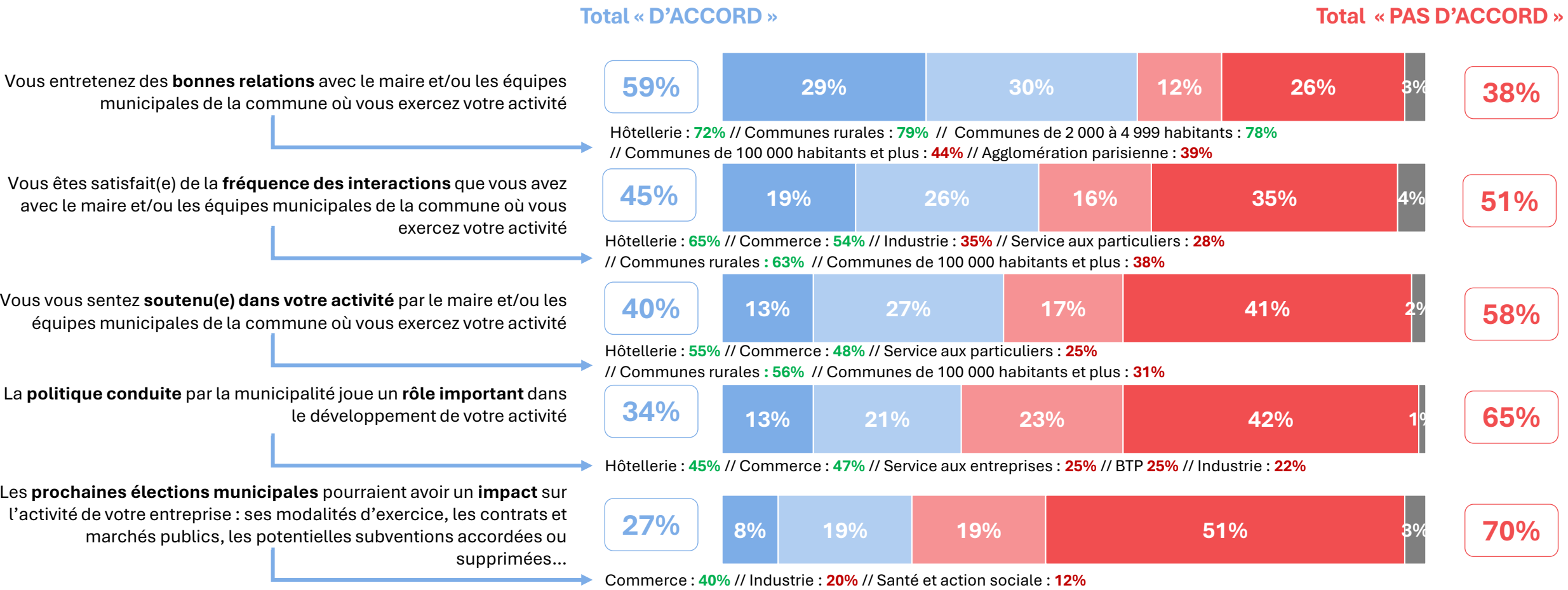
Moyenne : **59%**

EN FONCTION DU TYPE DE COMMUNE



Les relations entretenues avec l'équipe municipale et ses impacts sur l'activité de l'entreprise

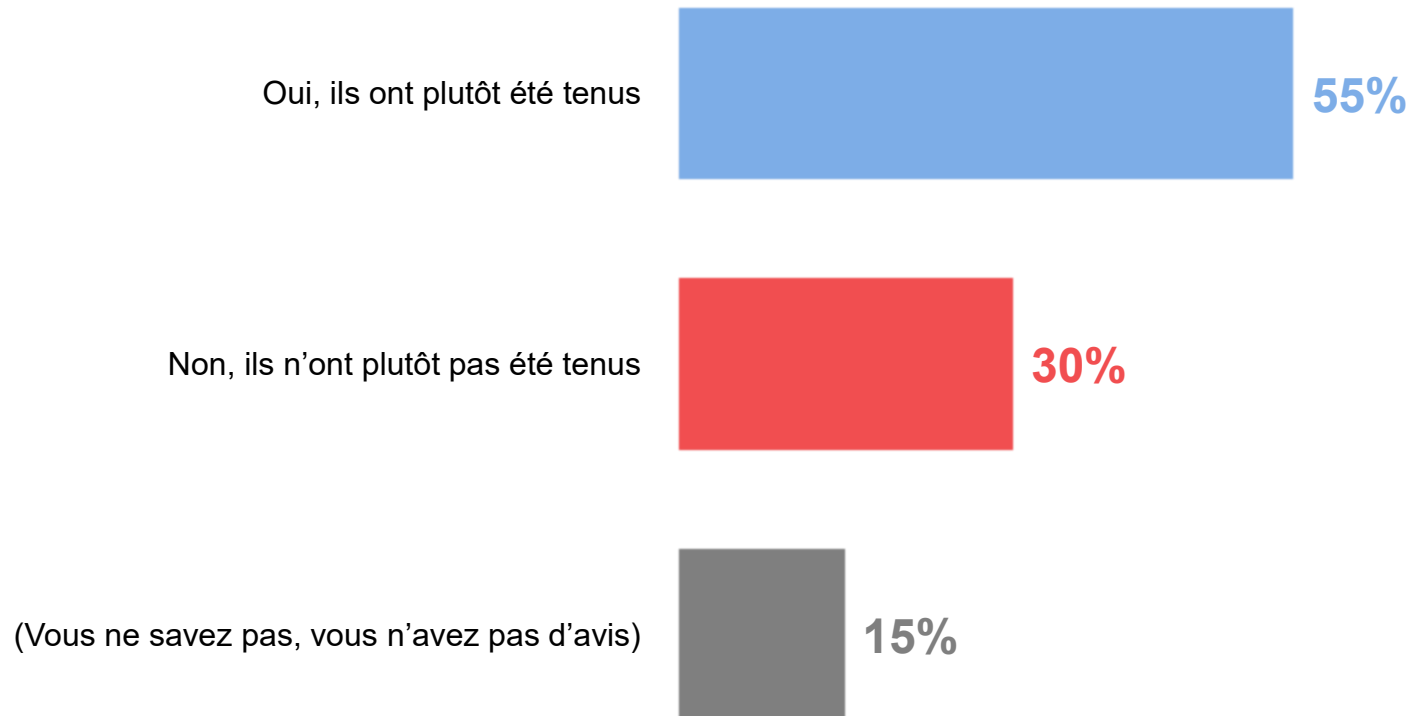
QUESTION : Et êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les différentes affirmations suivantes concernant vos relations avec le maire et/ou les équipes municipales de la commune où vous exercez votre activité ?



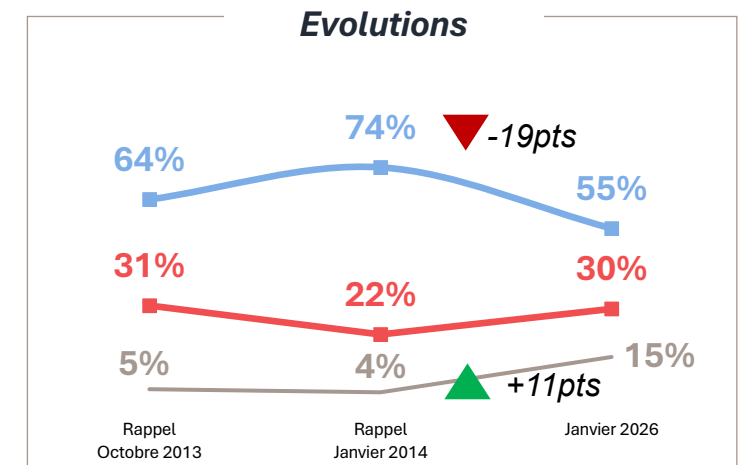
■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ (Vous ne savez pas)

La tenue des engagements pris par la municipalité en 2020

QUESTION : Quand vous pensez aux engagements qu'avait pris cette municipalité au moment de son élection en 2020, estimez-vous que dans l'ensemble, ces engagements ont été plutôt tenus ou pas tenus ?



T4 2013 – Enquête Ifop pour FIDUCIAL, Baromètre de conjoncture des TPE, vague 52 : Échantillon de **1 003** dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés (hors auto-entrepreneurs), interrogé par téléphone du 10 au 28 octobre 2013.
T1 2014 – Enquête Ifop pour FIDUCIAL, Baromètre de conjoncture des TPE, vague 53 : Échantillon de **1 001** dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés (hors auto-entrepreneurs), interrogé par téléphone du 20 au 31 janvier 2014.



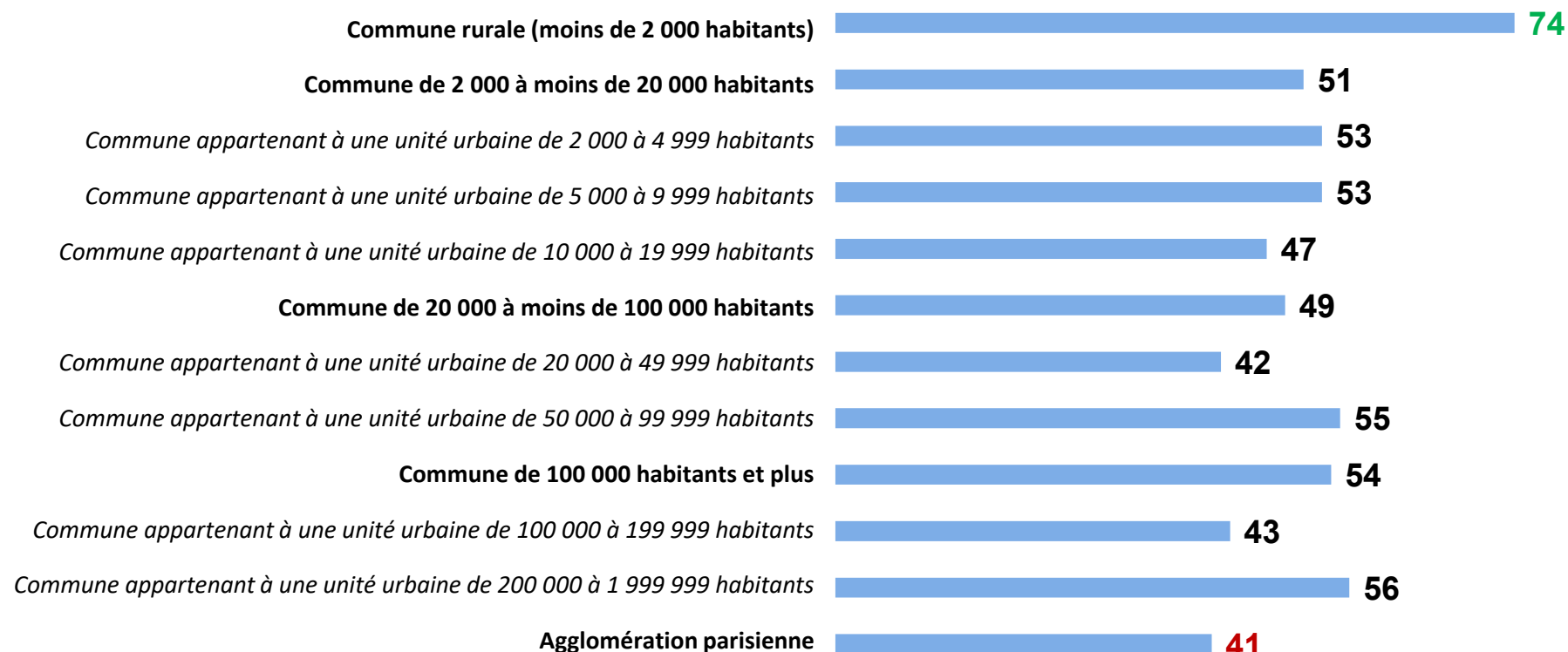
La tenue des engagements pris par la municipalité en 2020



« OUI, ILS ONT ÉTÉ PLUTÔT TENUS »

Moyenne : **55%**

EN FONCTION DU TYPE DE COMMUNE

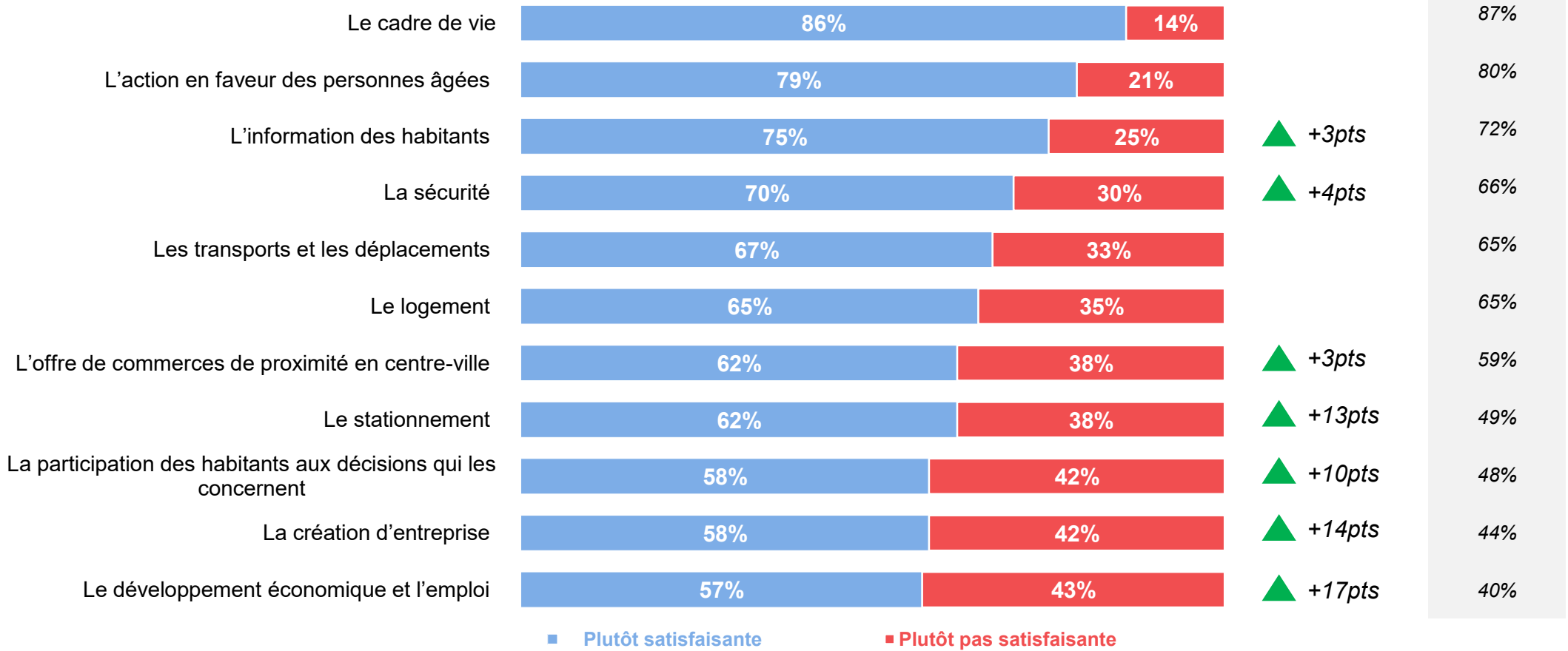


Le jugement détaillé sur le travail accompli par la municipalité

QUESTION : Pour chacun des domaines ou enjeux suivants, estimez-vous que la situation dans la commune où vous êtes professionnellement installé est plutôt satisfaisante ou plutôt pas satisfaisante ?

Rappel
Octobre 2013

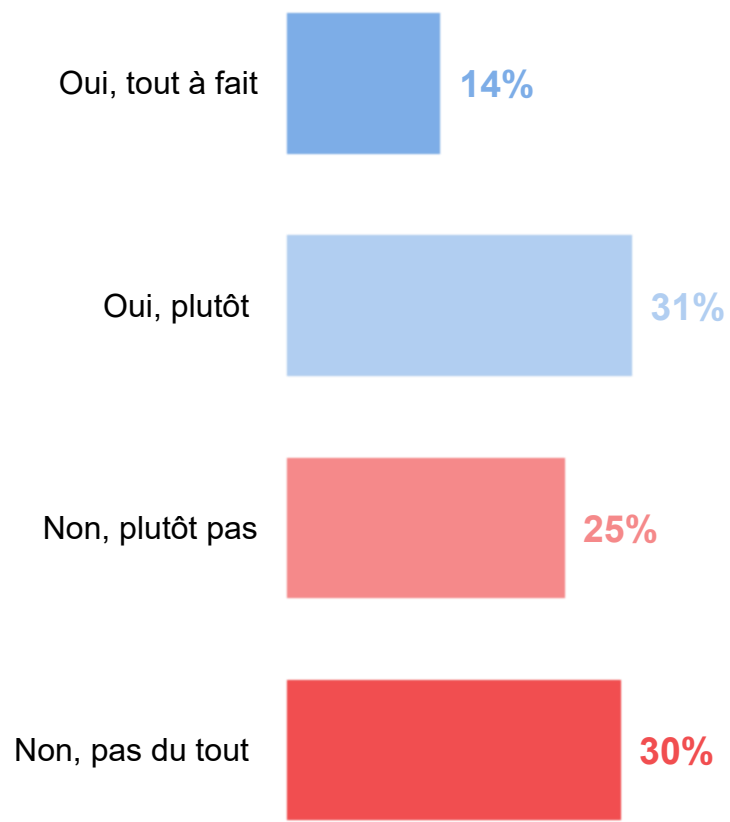
« Plutôt satisfaisante »



Evolution remarquable à la hausse ou à la baisse par rapport à la mesure réalisée en 2013

La prise en compte par la municipalité des préoccupations des TPE

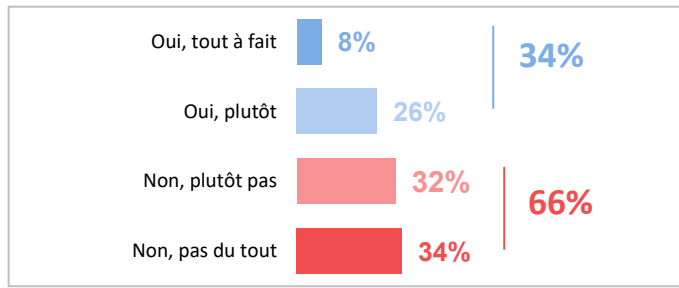
QUESTION : Estimez-vous que la municipalité de la commune où vous êtes installé prend en compte les préoccupations des très petites entreprises ?



45% ▲ +11pts
Estiment que la municipalité de la commune où ils sont installés prend en compte les préoccupations des très petites entreprises

55%
Ne l'estiment pas

Ensemble des dirigeants – Octobre 2013



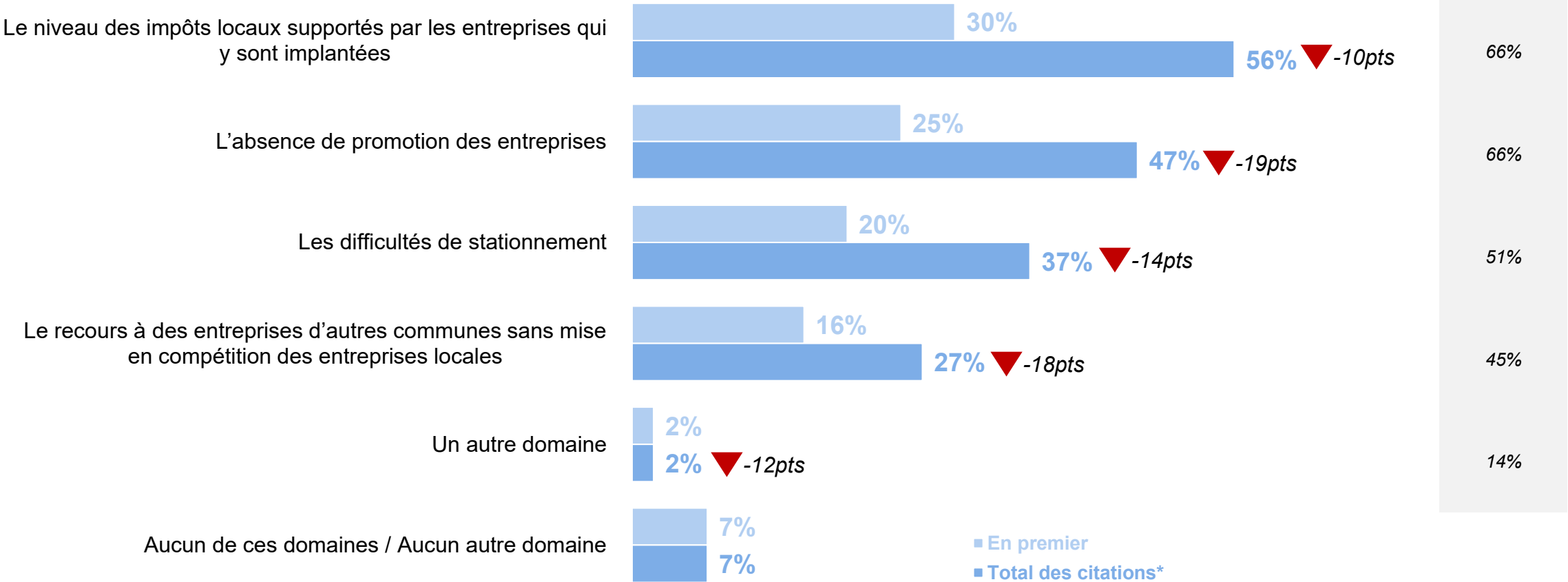
Les domaines dans lesquels la municipalité ne prend pas en compte les préoccupations des TPE

QUESTION : Dans quel(s) domaine(s) estimez-vous que les préoccupations des très petites entreprises ne sont pas prises en compte ?
En premier ? Et ensuite ?

Base : question posée uniquement aux chefs d'entreprise estimant que les préoccupations des très petites entreprises ne sont pas prises en compte par la municipalité, soit 55% de l'échantillon

Rappel
Octobre 2013

Total des citations

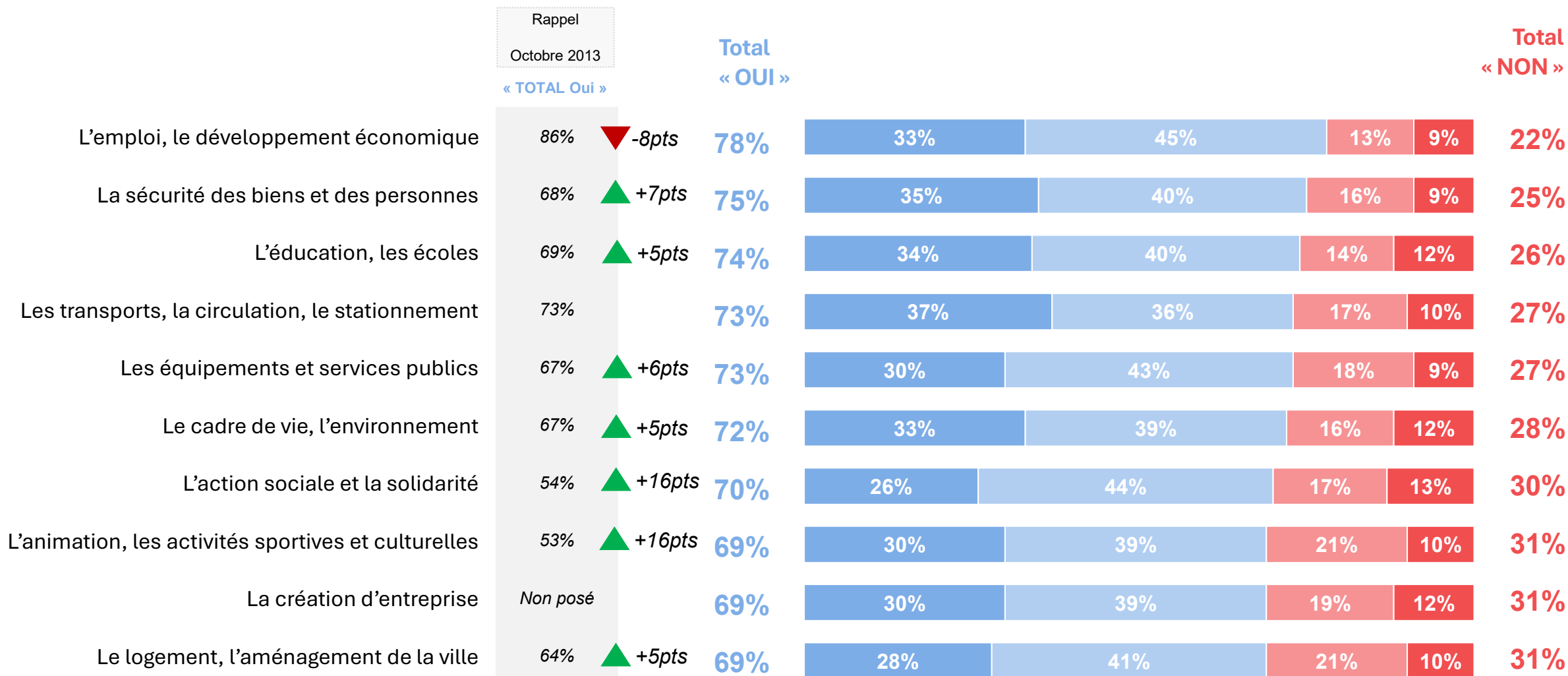


■ En premier
■ Total des citations*

(*) Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Les attentes des habitants à l'égard de la municipalité

QUESTION : Plus précisément, pour chacun des domaines suivants, diriez-vous qu'il s'agit d'un sujet sur lequel la municipalité devrait agir prioritairement dans la commune où vous êtes professionnellement installé ?



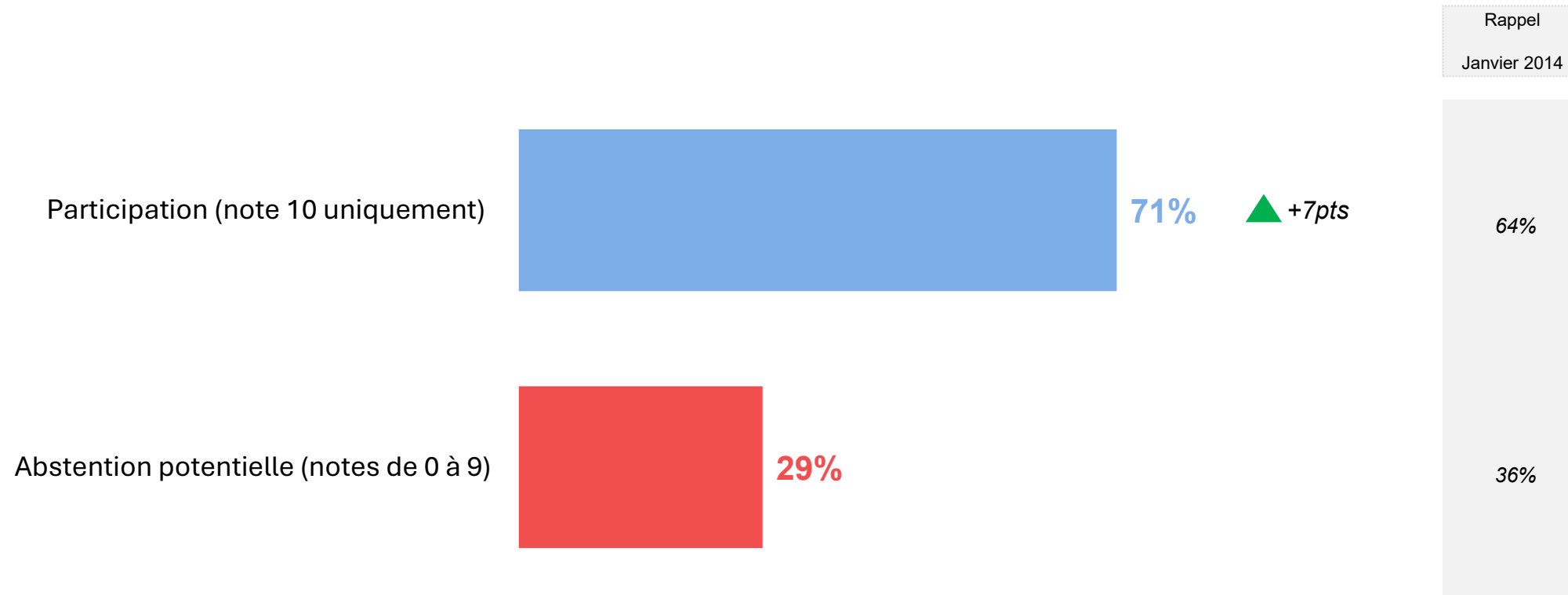
■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

▲ ▼ Evolution remarquable à la hausse ou à la baisse par rapport à la mesure réalisée en 2013

L'indice de participation aux élections municipales de mars 2026

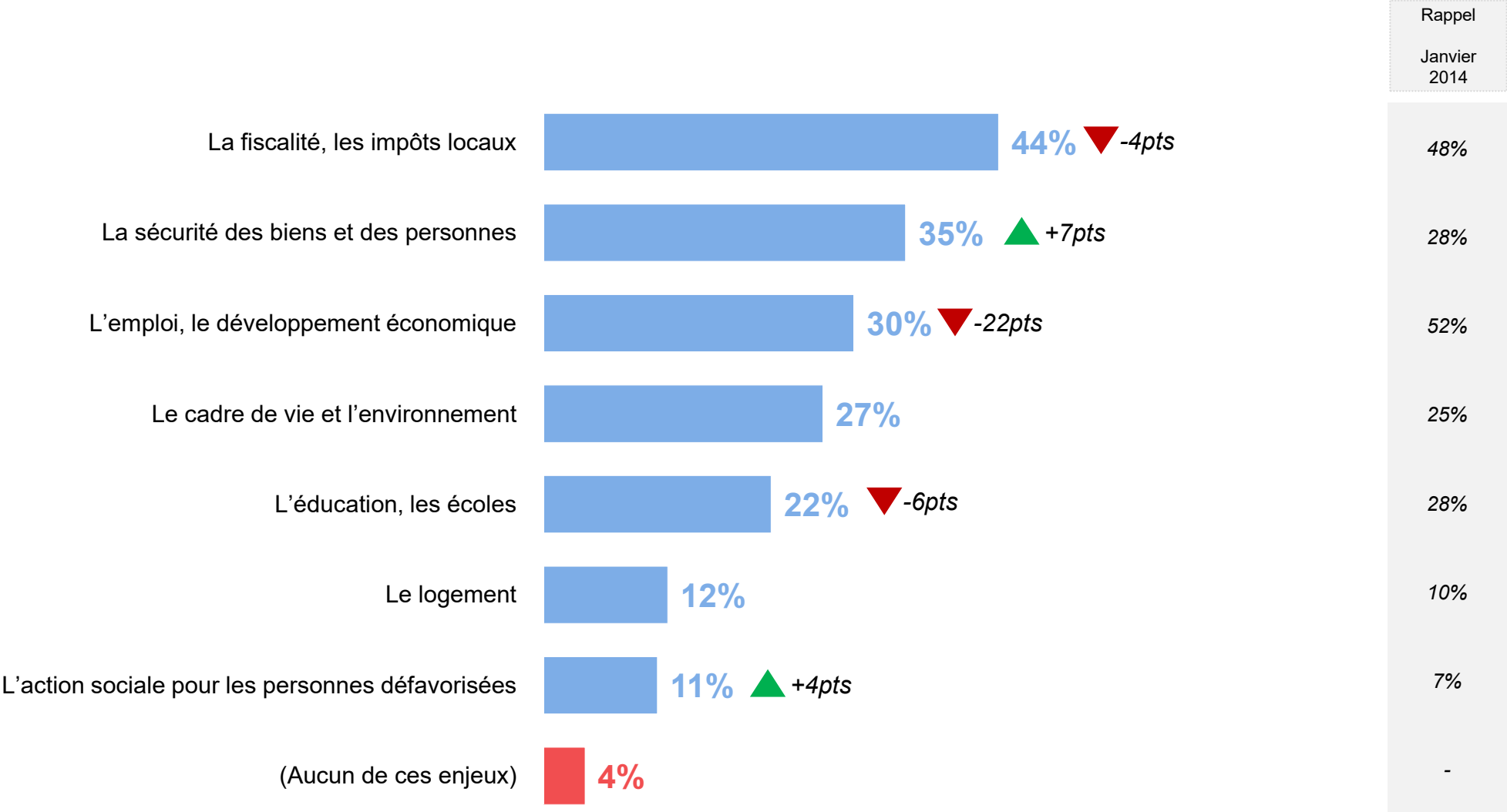
QUESTION : Comme vous le savez peut-être, des élections municipales vont avoir lieu en mars 2026. Lors de ces élections municipales, pensez-vous que vous allez voter ?

Donnez-moi une note de 0 à 10 : 0 signifiant que vous êtes vraiment tout à fait certain de ne pas aller voter aux élections municipales, 10 que vous êtes vraiment tout à fait certain d'aller voter lors de ces élections, les autres notes vous permettant de nuancer votre opinion...



Les enjeux déterminants du vote aux élections municipales

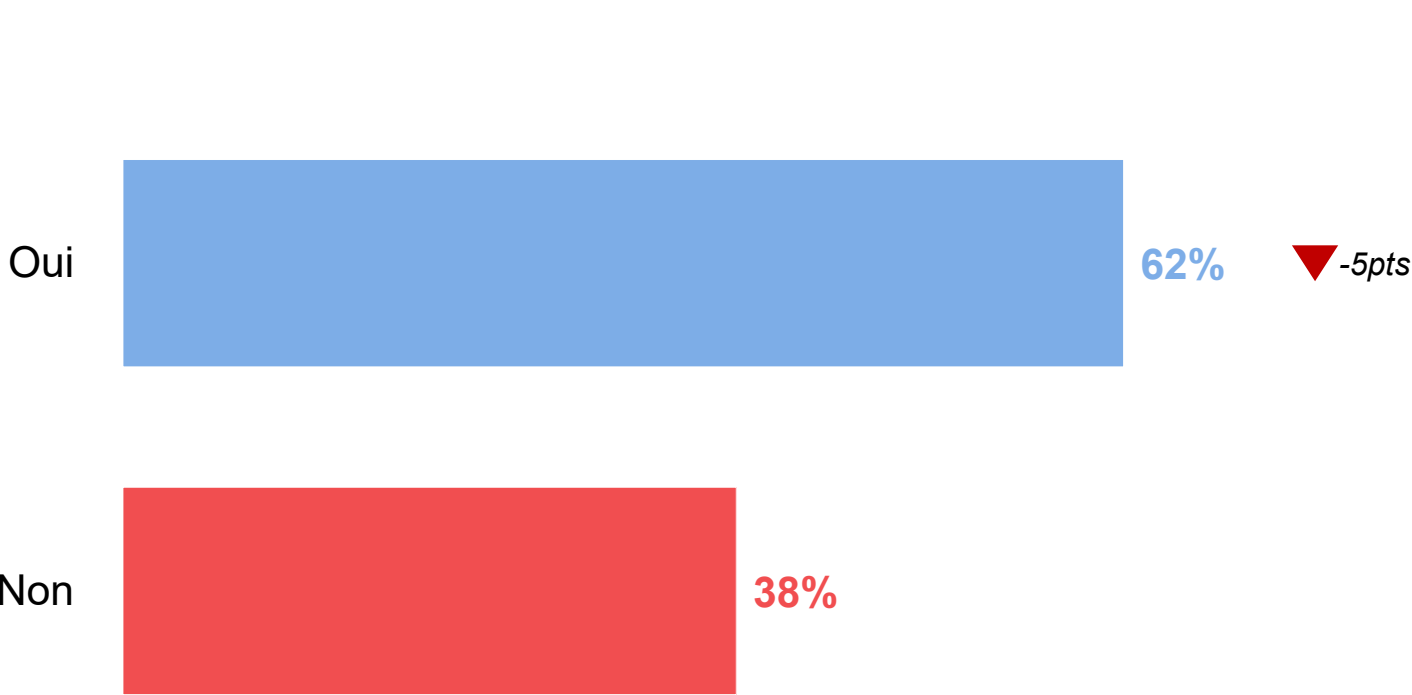
QUESTION : Parmi les enjeux suivants relatifs à votre commune, quels sont les deux qui vont le plus compter pour vous au moment de votre vote, aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains ?



(*) Le total est supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

Le fait de résider dans la commune où l'on travaille

QUESTION : Vivez-vous dans la commune où vous êtes professionnellement installé ?



Rappel Janvier 2014	Rappel Octobre 2013
67%	63%
33%	37%



03

Analyse des principaux enseignements

Malgré une forme de stabilisation de la situation politique, l'optimisme des patrons de TPE vis-à-vis de leur propre activité n'évolue pas et demeure minoritaire en ce quatrième trimestre 2025, à l'instar du troisième trimestre. L'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires en France se stabilise lui aussi à un niveau très faible et s'accompagne d'une défiance prolongée à l'égard de l'exécutif.

Le niveau de confiance vis-à-vis des mesures économiques annoncées ou mises en place par Emmanuel Macron et son gouvernement s'élève à 13% pour ce quatrième trimestre 2025 (+1 point par rapport au troisième trimestre 2025, -6 points par rapport au deuxième trimestre 2025 et -13 points par rapport au premier trimestre 2025), et se situe toujours au plus bas niveau observé sur l'ensemble de ses deux quinquennats, après le troisième trimestre 2025. Il s'agit également, toujours après le troisième trimestre 2025, du deuxième plus bas score observé depuis la création de ce baromètre en 2002, à l'instar de celui de François Hollande et du gouvernement de Bernard Cazeneuve fin 2016. Dans le détail, seul 1% des interviewés déclare avoir « tout à fait confiance » (stable par rapport au troisième trimestre 2025) alors qu'en miroir, parmi les dirigeants déclarant ne pas avoir confiance (87%), six sur 10 n'ont « pas du tout confiance » (61%, un score en baisse de 5 points par rapport au troisième trimestre).

Le faible niveau de ces indicateurs, entérinant plus que jamais une défiance installée à l'égard de l'exécutif, doit s'analyser au prisme de la situation politique actuelle, avec son instabilité gouvernementale. Après la démission du gouvernement de François Bayrou au mois de septembre dernier, la constitution difficile d'un nouveau gouvernement dirigé par le Premier ministre Sébastien Lecornu, suivi par l'impossibilité d'obtenir avant la fin de l'année de 2025 un accord entre les groupes au sein de l'Assemblée nationale pour faire adopter un budget pour 2026 et les négociations inabouties à l'égard de la suspension de la réforme des retraites ont maintenu un climat d'incertitude. L'échéance électorale des municipales en mars prochain se rapproche tandis que l'appareil politique demeure fragilisé. Ces facteurs rendent ainsi difficile toute capacité de projection optimiste en l'avenir, pour le pays, pour le climat général des affaires comme pour sa propre activité, même si ce dernier indicateur demeure traditionnellement plus élevé.

Ainsi, en parallèle de ce faible niveau de confiance, le degré d'optimisme vis-à-vis du climat général des affaires – toujours peu élevé – recule encore de 1 point par rapport à la précédente mesure pour s'établir à 15%. L'optimisme pour sa propre activité demeure quant à lui minoritaire en ce quatrième trimestre, et s'établit de nouveau à 46%, un score égal à celui du troisième trimestre 2025. Il est également à souligner qu'il s'agit, avec le trimestre précédent, du plus bas score enregistré en 2025.

Dans le détail, s'agissant du climat général des affaires, les dirigeants de TPE des secteurs de l'hôtellerie et des services aux particuliers se montrent plus optimistes qu'en moyenne (+6 points pour ces deux secteurs), tandis que ceux du commerce comptent parmi les plus nombreux à se dire pessimistes (+11 points). En ce qui concerne leur propre activité, les patrons du secteur du BTP sont ceux qui se montrent les plus optimistes (+11 points par rapport à la moyenne).

En parallèle, la part de TPE qui déclare rencontrer des difficultés financières s'établit à 41%, un score en hausse de 3 points par rapport au troisième trimestre 2025 (38%). Il s'agit là-encore du plus haut score observé depuis juin 2023, exception faite du dernier trimestre 2024 (niveau record à 46%). La part des entreprises en difficultés financières très ou assez importantes augmente aussi (20%, +4 points), et l'intensité des conséquences augmente en tendance, puisque 38% de ces patrons en difficulté déclarent qu'ils pourraient désormais être contraints de déposer le bilan, soit 3 points de plus que lors de la précédente mesure, revenant ainsi au niveau observé au second trimestre 2025.

Des embauches en baisse au quatrième trimestre 2025 tandis que le nombre de suppression de postes diminue lui aussi mais de manière moins conséquente.

Moins d'un dirigeant de TPE sur dix déclare avoir embauché ou prévoyait d'embaucher du personnel d'ici fin décembre 2025 (8%), retrouvant le même niveau qu'au deuxième trimestre 2025, après avoir connu un pic à 13% au troisième trimestre. Il s'agit d'un score similaire à celui du quatrième trimestre 2024 (7%, soit +1 point à la même période).

Cet indicateur reste toujours fortement indexé sur la taille de l'entreprise : plus l'entreprise compte de salariés, plus elle prévoyait d'embaucher ou a déjà embauché. Cela concerne ainsi 6% des patrons d'entreprise de 1 à 2 salariés (-12 points par rapport au troisième trimestre), 19% des patrons d'entreprise de 3 à 5 salariés (-12 points), 31% des chefs d'entreprises de 6 à 9 salariés (-9 points) et jusqu'à 54% des patrons d'entreprise de 10 à 19 salariés (-10 points). À l'instar des précédents trimestres de 2025, les écarts sont moins marqués entre les secteurs d'activité, exception faite du secteur de la santé et de l'action sociale pour lequel seulement 4% des chefs d'entreprise ont embauché ou préoyaient d'embaucher (-4 points vs moyenne) au quatrième trimestre 2025.

En miroir, 6% des TPE déclarent avoir supprimé ou préoyaient de supprimer un ou plusieurs postes lors du quatrième trimestre 2025, un score en baisse par rapport au troisième trimestre 2025 (-3 points), retrouvant également son niveau du deuxième trimestre et qui reste proche des suppressions de poste effectuées ou envisagées lors du quatrième trimestre 2024 (7%, soit -1 point à la même période).

Il en résulte un différentiel de 2 points, inférieur à celui du trimestre précédent (de 5 points) entre les embauches et les suppressions de postes, en faveur des embauches, qui confirme la tendance systématiquement positive de ce différentiel sur l'ensemble des vagues d'enquête réalisées, à l'exception du dernier trimestre 2024, où il était proche de 0.

Enfin, 92% des patrons TPE déclarent n'avoir aucun poste vacant dans leur entreprise (+4 points par rapport à la précédente mesure) et en moyenne, il existe 0,1 postes vacants par TPE – un score stable par rapport au précédent trimestre (0,3), même si c'est la première fois depuis mars 2023 qu'il descend en dessous de 0,2. Les plus grandes TPE ainsi que celles de l'industrie semblent disposer de davantage de postes vacants : 0,6 pour les TPE de 10 salariés et plus et 0,3 pour les TPE du secteur de l'industrie.

Les dirigeants de TPE envisagent l'évolution de leur activité pour l'année 2026 de façon contrastée et moins optimiste que les deux années précédentes à la même période. **22% d'entre eux s'attendent à une croissance de leur activité, c'est 3 points de moins qu'en 2024 à propos de 2025 et 8 points de moins qu'en 2023 à propos de 2024.** La stagnation est néanmoins anticipée par plus de la moitié (53%) des patrons de TPE, soit +8 points par rapport au dernier trimestre 2024. Enfin, un quart d'entre eux (25%) considèrent une baisse de leur activité, un score en recul de 5 points par rapport à l'année précédente.

A noter : on observe un important décalage entre la perception des dirigeants de TPE et la réalité économique actuelle. De fait, leur appréciation du climat général des affaires en France et de leur propre activité se détériore au fil de l'année 2025 – et ce sans doute en réaction à un contexte politique de plus en plus dégradé et préoccupant de leur point de vue – tandis que les indicateurs relatifs à l'emploi et aux défaillances s'avèrent concrètement moins alarmants (situation de défaillance à un niveau stable, écart stable également entre les créations et les suppressions de poste).

Les patrons de TPE se montrent globalement satisfaits de l'action municipale menée ces six dernières années et rendent compte de progrès réalisés, notamment en ce qui concerne la prise en compte de leurs préoccupations en tant que chefs de très petites entreprises. (1/2)

Plus de 6 patrons de TPE sur 10 (62% dont 12% « très satisfaits ») se déclarent satisfaits de la façon dont a évolué la commune où ils sont professionnellement installés depuis leur arrivée. Ils sont tout autant (61%) à se montrer satisfaits du Maire actuel et plus globalement de l'équipe municipale dans leur commune d'exercice – dont près de 2 sur 10 (19%) qui s'en montrent « très satisfaits » – et à considérer entretenir de bonnes relations avec ces équipes (59% dont 29% « tout à fait »). Ce dernier score s'avère notamment plus élevé qu'en moyenne auprès des patrons du secteur hôtelier (72%, +13 points vs moyenne).

Néanmoins, il est à souligner que le score de satisfaction globale à l'égard du maire et des équipes municipales, certes majoritaire, observe un recul par rapport à la précédente mesure réalisée en janvier 2014 (70%, soit -9 points), à deux mois du scrutin de mars. Il contraste cependant avec le faible degré de confiance et même la défiance structurelle à l'égard du politique au national.

Plus en détail, la majorité des patrons de TPE jugent positivement le travail accompli par la municipalité de la commune d'implantation de leur entreprise à l'égard de différents aspects liés à la politique de la ville :

- Plus de la moitié d'entre eux estime la situation de leur commune d'implantation « plutôt satisfaisante » **d'un point de vue économique** (création d'entreprise, développement économique et de l'emploi).
- Plus de 6 sur 10 d'entre eux se satisfont également de **l'offre plus servicielle** présente dans leur commune d'implantation : les possibilités de stationnement, l'offre de commerces de proximité en centre-ville, le logement, les transports et les déplacements...
- Les éléments ayant davantage trait à la **qualité de vie** au sein de la commune (sécurité, prise en charge des personnes âgées, cadre de vie...) sont évalués positivement par plus de 7 chefs d'entreprise sur 10.
- Dimension non-négligeable, les trois quarts des patrons de TPE se montrent satisfaits du niveau d'information remonté aux habitants (75%), et dans une moindre mesure du **niveau de démocratie participative** mis en place pour les décisions concernant directement les habitants (58%).

La plupart de ces scores enregistrent de surcroît une hausse importante par rapport à la précédente mesure réalisée en octobre 2013, allant de +3 points s'agissant de l'information délivrée aux habitants et de l'offre de commerces de proximité en centre-ville, jusqu'à +14 points pour la création d'entreprise et +17 points pour le développement économique et l'emploi.

Les patrons de TPE se montrent globalement satisfaits de l'action municipale menée ces six dernières années et rendent compte de progrès réalisés, notamment en ce qui concerne la prise en compte de leurs préoccupations en tant que chefs de très petites entreprises. (2/2)

La majorité des chefs d'entreprise considère que les préoccupations des très petites entreprises ne sont pas encore assez prises en compte par la municipalité de leur commune d'implantation (55%). Ce score d'insatisfaction enregistre cependant une baisse de 11 points par rapport à la précédente mesure réalisée en octobre 2012 (34%), venant ainsi révéler les progrès réalisés en la matière par les équipes municipales. Les patrons de l'hôtellerie et de la santé et de l'action sociale s'inscrivent par ailleurs à rebours de la tendance générale, puisque respectivement 62% et 59% d'entre eux se satisfont du niveau de prise en compte des préoccupations des TPE par leur municipalité (soit +17 points et +14 points par rapport à la moyenne).

Interrogés sur les motifs générant de l'insatisfaction – pour les 55% de patrons estimant que les préoccupations des très petites entreprises ne sont pas assez prises en compte par la municipalité –, ces derniers citent majoritairement le niveau des impôts locaux supportés par les entreprises qui y sont implantées (56%), suivi de façon minoritaire par l'absence de promotion des entreprises (47%), puis encore dans une moindre mesure par les difficultés de stationnement (37%) et le fait que la municipalité puisse avoir recours à des entreprises d'autres communes sans mise en compétition des entreprises locales (27%). Seuls 2% citent enfin un autre domaine tandis que 7% ne citent aucun motif d'insatisfaction en particulier.

A nouveau, **l'ensemble de ces motifs d'insatisfaction sont en net recul** et ainsi moins cités par rapport à octobre 2013, allant de -10 points s'agissant du niveau d'insatisfaction à l'égard du niveau des impôts locaux (66% en 2013) jusqu'à -19 points pour l'absence de promotion des entreprises (66% en 2013 également).

Et alors que **plus de 6 chefs d'entreprise sur 10 déclarent actuellement résider dans la commune-même où leur activité est installée** – 62%, un score relativement stable par rapport à octobre 2013) – ces derniers se montrent **systématiquement plus satisfaits à l'égard du bilan municipal que les dirigeants résidant dans une autre commune** (qualité des relations, fréquence des interactions, tenue des engagements, prise en compte de leurs préoccupations...), – à l'exception du jugement à l'égard de l'évolution de leur commune d'implantation où les dirigeants résidant dans la même commune sont moins nombreux à s'en déclarer satisfaits que les non-résidents (-6 points) – **révélant ainsi le lien étroit entre appartenance géographique, relations avec les élus et appréciation du travail municipal réalisé.**

En dépit d'un certain scepticisme quant au pouvoir d'agir des élus locaux sur le plan économique, les patrons de TPE témoignent d'exigences accrues en ce qui concerne la qualité de vie et la sécurité à l'échelle locale. (1/2)

Alors même que les patrons de TPE se montrent plutôt positifs à l'égard du travail réalisé par la municipalité où ils sont installés professionnellement, **ils font aussi preuve d'exigences accrues vis-à-vis du personnel politique local et n'échappent pas à une certaine logique structurelle de désintérêt et de lassitude à leur égard.**

Par-delà les bonnes relations entretenues avec les élus par la majorité des patrons, **plus de 4 chefs d'entreprise sur 10 se déclarent en effet satisfaits de la fréquence de ces interactions (45%) et estiment se sentir soutenus dans leur activité par les équipes municipales (40%).** De surcroît, **ils sont un tiers à valoriser l'importance du rôle de la politique conduite par la municipalité dans le développement de leur activité (34%), mais à peine plus d'un quart (27%) entrevoit les prochaines élections municipales comme susceptible d'avoir de l'impact sur l'activité de leur entreprise** (modalités d'exercice, contrats et marchés publics, potentielles subventionnées accordées ou supprimées...). Ce dernier élément tend à souligner **un certain scepticisme vis-à-vis du pouvoir d'agir des élus locaux, notamment en ce qui concerne l'activité économique**, soumise à de multiples bouleversements ces cinq dernières années et à des échelles plus importantes (recomposition des dynamiques territoriales, bouleversements géopolitiques, crise de l'énergie, difficultés d'approvisionnement, covid-19, etc.). **Notons toutefois que l'ensemble de ces scores, certes minoritaires, sont loin d'être marginaux et réaffirment malgré tout une forme de popularité pérenne de la figure politique locale, en comparaison avec les figures politiques au niveau national pour lesquels les chefs d'entreprise se montrent plus sévères.**

Les patrons du secteur de l'hôtellerie – et dans une moindre mesure ceux du commerce – se montrent quant à eux encore plus enthousiastes que la moyenne sur ces différents éléments, et sont notamment une majorité à se montrer satisfaits de la fréquence des interactions avec leurs élus (65% en hôtellerie, +20 points vs moyenne et 54% dans le commerce, +9 points) et à se sentir soutenus dans leur activité (55% des patrons de hôtellerie, +15 points vs moyenne et 48% pour les patrons dans le commerce, +8 points). Du fait de la nature de leurs activités, les patrons de l'hôtellerie et du commerce se rejoignent également dans l'idée que la politique conduite par la municipalité joue un rôle important dans le développement de leur activité (respectivement +11 points et +13 points par rapport à la moyenne).

Dans l'ensemble, interrogés sur les engagements pris par la municipalité au moment de son élection en 2020, la majorité des patrons estiment qu'ils ont été plutôt tenus (55%). Ce score majoritaire enregistre cependant une baisse conséquente de 19 points par rapport à la mesure réalisée en janvier 2014 (74%) – **une baisse qui s'explique par deux dynamiques différentes** : d'une part, une augmentation de la part des patrons estimant que les engagements n'ont plutôt pas été tenus par la municipalité (30%, +8 points vs janvier 2014, un score qui revient au niveau observé en octobre 2013), et d'autre part, une augmentation de la part des patrons déclarant ne pas savoir, ne pas avoir d'avis sur la question (15%, +11 points vs janvier 2014 et +10 points vs octobre 2013). Cette dernière tendance peut venir confirmer l'hypothèse d'un **certain désintérêt vis-à-vis de la chose publique locale, ou en tout cas d'un manque d'implication**, de la part d'une frange des dirigeants de TPE. Sur cette question, les patrons du BTP sont plus nombreux à revendiquer des engagements non-tenus de la part de la municipalité (42%, +12 points vs moyenne), tandis que les patrons de l'industrie et de l'hôtellerie s'en montrent à l'inverse plus satisfaits (64% tous deux, +9 points vs moyenne).

En dépit d'un certain scepticisme quant au pouvoir d'agir des élus locaux sur le plan économique, les patrons de TPE témoignent d'exigences accrues en ce qui concerne la qualité de vie et la sécurité à l'échelle locale. (2/2)

Ensuite interrogés sur les domaines dans lesquels la municipalité devrait agir prioritairement dans leur commune d'implantation, les patrons de TPE citent en grande majorité, et assez logiquement, en premier lieu l'emploi et le développement économique (78%). Ce score, bien qu'en tête d'affiche, recule néanmoins (-8 points par rapport à octobre 2023) au profit d'autres priorités ayant davantage trait au cadre de vie communal, à la qualité de vie et au service public.

Ainsi, les transports, la circulation, le stationnement, les équipements et services publics ou encore le cadre de vie et l'environnement sont considérés comme prioritaires par désormais plus de 7 patrons sur 10 ; des scores en progression de 5 à 6 points à l'exception des problématiques de transport et de stationnement qui demeurent stables. Un peu moins de 7 patrons sur 10 priorisent aussi l'action sociale et la solidarité, l'animation, les activités sportives et culturelles, ainsi que la création d'entreprise et le logement, l'aménagement de la ville ; avec des scores qui progressent jusqu'à 16 points de plus qu'en octobre 2013 s'agissant de l'action sociale, la solidarité et les animations sportives et culturelles, entérinant des attentes accrues à l'égard du dynamisme territorial et du bien-vivre ensemble, potentiellement en réaction à un pouvoir d'achat de plus en plus affaibli et des inégalités socioéconomiques et territoriales de plus en plus importantes et visibles. Surtout, **l'éducation, les écoles, se hissent sur le podium à la 3^{ème} place** et sont considérées comme prioritaires pour près des trois quarts des patrons (74%, +5 points vs octobre 2013), **tandis que la sécurité des biens et des personnes se hisse à la 2^{ème} place** (75%, +7 points vs octobre 2013).

Face à ces différents enjeux locaux, et en dépit d'une certaine méconnaissance voire d'une forme de désintérêt à l'égard des actions entreprises par la municipalité de la part de certains, **plus de 7 patrons sur 10 déclarent être certains d'aller voter aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains** (71%) – un score là-aussi en progression de 7 points par rapport à la précédente mesure de janvier 2014 (64%). Les patrons du BTP comptent parmi les moins nombreux à manifester leur intention certaine d'aller voter (-11 points vs moyenne), tandis que les patrons des services aux entreprises et de la santé et de l'action sociale sont parmi les plus nombreux (respectivement +10 points et +15 points vs moyenne).

Et parmi les principaux enjeux déterminants du vote, si la fiscalité et les impôts locaux se hissent en tête d'affiche pour 44% des patrons (-4 points vs janvier 2014), **la sécurité des biens et des personnes** semble, à l'instar des tendances observées auprès du grand public où elle arrive en tête*, désormais constituer un enjeu majeur. Elle **arrive ainsi en deuxième position chez les dirigeants** avec 35% de citations (+7 points vs janvier 2014), **devant même l'emploi et le développement économique**, qui constituaient le premier déterminant du vote des patrons en janvier 2014 (cités à hauteur de 52%), et mentionnés cette année par seulement 30% d'entre eux (soit une très forte baisse de 22 points).

Le bouleversement observé dans la hiérarchie de ces trois principaux enjeux déterminants du vote (fiscalité, sécurité, développement économique) tend ainsi à souligner l'importance pour les années à venir de maintenir le pouvoir d'achat des patrons à l'échelle locale, et de garantir un cadre de vie plus serein.



sur le type de commune

De manière assez logique, à l'échelle locale, la taille de la commune joue un rôle fondamental dans l'appréciation de ses élus. Ainsi, **plus la commune est petite, plus la proximité est grande, et plus le travail accompli par la municipalité est remarqué et est susceptible de générer de la satisfaction.**

S'il est évident que les logiques territoriales diffèrent en fonction de la taille de la commune et de sa localisation vis-à-vis des grandes aires métropolitaines et des bassins d'emploi, les patrons implantés dans des communes rurales – et dans une moindre mesure les patrons installés dans des communes de moins de 5 000 habitants – sont ainsi plus nombreux à :

- **manifester leur satisfaction à l'égard de l'évolution de la commune** : +10 points vs moyenne en commune rurale et +4 points dans les communes de moins de 5 000 habitants, contre 53% des patrons implantés dans des communes de 100 000 habitants et plus
- **manifester leur satisfaction à l'égard du maire et de l'équipe municipale actuelle** : +13 points vs moyenne commune rurale, contre une minorité de patrons de l'agglomération parisienne (47%)
- **estimer que les préoccupations des très petites entreprises sont prises en compte par la municipalité** (74%, +19 points vs moyenne) contre 41% des patrons de l'agglomération parisienne.
- **déclarer entretenir de bonnes relations avec les élus locaux** (79%, +20 points vs moyenne), à se montrer **satisfaits de la fréquence des interactions avec ces élus** (63%, +18 points) et à **se sentir soutenus dans leur activité** (56%, +16 points). A l'inverse, les scores des patrons implantés dans les communes de 100 000 habitants et plus sont systématiquement et largement minoritaires.